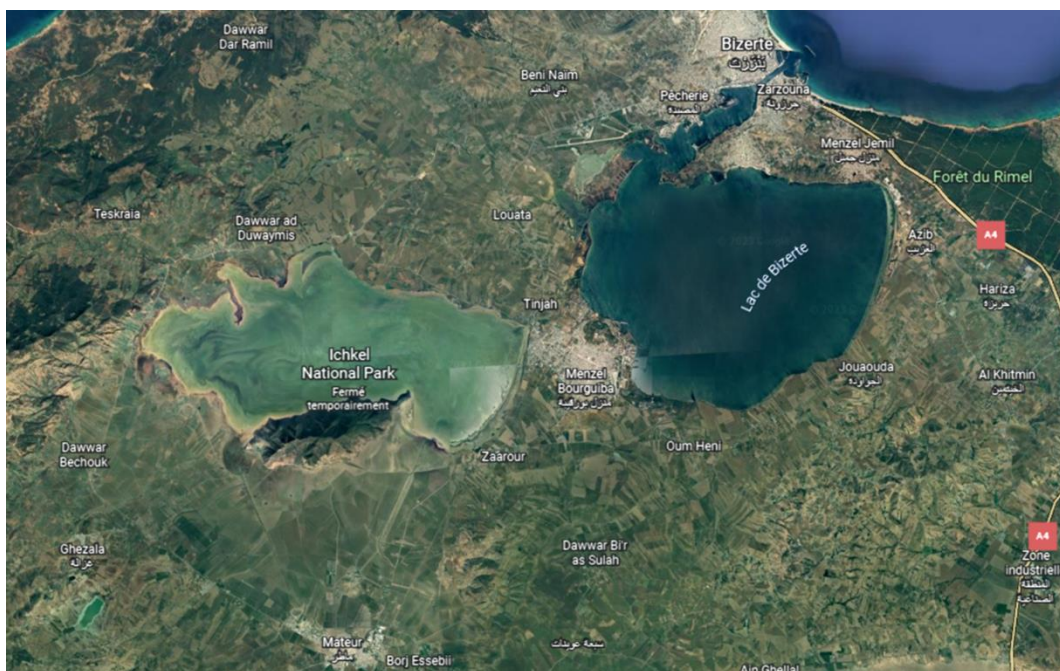


Eco-Pact : Programme Intégré pour la Dépollution de la Région du Lac de Bizerte
Projet « Bizerte ECO-GOV ». Ref. AP02- 03/BIZERTE. ECO-GOV/EcoPact Bizerte
Et Projet « Bizerte EN-VIE ». Ref AP01-08/Bizerte EN-VIE/EcoPact
Cofinancés par l'Union Européenne



Plan Stratégique de Développement Durable de la Région du Lac de Bizerte

«Vision 2050 plus 1 »¹

Plan élaboré de manière participative et concertée par les acteurs de la région

Mission de facilitation du processus de la planification stratégique multi-acteurs

Kouraich Jaouahdou et Mounir Majdoub

Tunis, juin 2023

¹ Les participants ont convenu de l'horizon temporel de la stratégie à 2050, en y ajoutant « plus 1 », pour exprimer leur attachement à la durabilité à long terme, pour le bien des générations futures.

Notre pleine reconnaissance et nos sincères félicitations à celles et ceux qui ont participé activement aux tables de concertation multi-acteurs, ayant abouti à l'élaboration du plan stratégique de développement durable de la région du Lac de Bizerte, la magnifique équipe, composée de Mesdames et Messieurs :

Abassi Sameh (Commune Menzel Bourguiba), Abdessattar Belkhouja (CRDA Bizerte), Ahlem Mandili (CRDA Bizerte), Araar Neila (Commune el Alia), Bejaoui Bechir (Association Jarzouna Darna), BEJAOUI Dalel (Société Conchylicole PROMER), BEJAOUI SLAH (Direction de Développement Régional de Bizerte), BEN FADEL GHARRECH Nejla (Direction de Développement Régional de Bizerte), BEN HADJ SALEM RIHEM (Commune Menzel Abderrahmen), BEN MOSBAH AMIRA (Pôle de Compétitivité de Bizerte), Bougarnin Imen (Club Bleu artisanal), BOUSBIH Ali (Pôle de Compétitivité de Bizerte), BOUSBIH YOSRA (Commune Menzel Abderrahmen), Chadlia Hachani (JCI Menzel Abderrahmen), Chaima BEN GRIRA (Startup Bluesol), CHAKROUN épouse DHAOUADI Radhia (Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Est, Bizerte), Chalhouni Sami (Scout Marin Menzel Bourguiba), CHAMEKH Nour (Club bleu artisanal), Chellouf Moatez (Commune el Alia), Chiraz ZORAI (CRDA Bizerte), DELLALI Mohamed (Faculté des Sciences de Bizerte), DEROUICH KHALED (APAL Bizerte), DEROUICHE Nawel (APII, Pépinière d'entreprises de Bizerte), Dhiaeddine Felhi (Association de la culture alternative DHAJJA), Dridi afifa (Municipalité de Menzel Jemil), Ferdaous JAAFAR (Association PADIL), Gharbi Dhekra (UGPO ECO-PACT), Gharsalli Imed (Municipalité de Menzel Bourguiba), Hliwi mohsen (Conect agri Bizerte), Ines MANSOURI (Association PADIL), ISHAK Sahar (Club des activités de plongée de Bizerte), JAMAI Ammar (Ordre des Ingénieurs Bizerte), Jihène Ghodbane (UGPO-ECOPACT), KEBAIER Abdelaziz (جمعية الارتقاء بحي الأنذلس - بنزرت), HISSON HAMDLESS), Kousri Sonia (Gouvernorat de Bizerte), Ksontini Zeineb (Municipalité de Menzel Jemil), Mesalem ilyes (Commissariat Régional du Tourisme Bizerte), MONIA GHOZZI (Commune MENZEL ABDERRAHMEN), Moufida Ben Amara (CRDA Bizerte, Division agriculture biologique), Moumni Naim (Scout Marin Menzel Bourguiba), MRABTI HAMED (Agence Nationale de Protection de l'Environnement), Naouar Sirine (Association de la culture alternative DHAJJA), Neziha Jemili (Municipalité de Bizerte), Nouha FATFOUTA (Madinaty Network), Omayma Mezlini (ECO-PACT), Ouerghi Narjess (CRDA Bizerte), Rim Ouni (Association Bizerte Cleaner), Saadellaoui Thouraya (APII, Pépinière d'entreprises de Bizerte), Safa LABIDI (Madinaty Network), Sahar JAAFAR (Association PADIL), Sahbani Najoua (CRDA Bizerte, Division Biologique), Saidani Rachid (CRDA Bizerte), Salhi Islem (Union Régionale d'Agriculture et de Pêche, BIZERTE), Sami Haddad (SYNAGRI et Bizerte Cleaner), Sané Zioudi (OIT Bizerte), Sassi Hadil (Club bleu artisanal), SONIA MHEDHBI (COMMUNE TINJA), Themri Najla (Commissariat Régional du Tourisme Bizerte), Wided TOUJ (Commune MENZEL ABDERRAHMEN), Wissem Zarrouk (Association Bizerte Cleaner), Youssef Mrad (Association Manaret Bizerte Médias et Cultures).

Nos remerciements les plus sincères à la merveilleuse équipe de CEFA pour son encadrement et son appui logistique tout au long du cycle de formation et de tables de concertation, depuis le démarrage le 14 décembre 2022 jusqu'à la journée de lancement du plan stratégique et sa signature par les parties prenantes, le 1^{er} juin 2023 :

Eleonora Fino, Rania Jemaï et Mohamed Jabeur

Les experts – facilitateurs

Abréviations

ANETI	Agence nationale de l'emploi et du travail indépendant
ANGED	Agence nationale de gestion des déchets
ANPE	Agence nationale de protection de l'environnement
APAL	Agence de protection et d'aménagement du littoral
APIP	Agence des ports et des installations de pêche
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
CEFA	Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture (Italie)
CRDA	Commissariat régional du développement agricole
Ech	échéance
ECO-PACT	Programme de dépollution du Lac de Bizerte
FAO	Organisation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation
INM	Institut national de la météorologie
INS	Institut national de la statistique
Min.	Ministère
ODD	Objectif de développement durable
ONAS	Office national de l'assainissement
ONG	Organisation non gouvernementale (appelée aussi parfois OSC)
OSC	Organisation de la société civile
PAU	Plan d'aménagement urbain
PME	Petite et moyenne entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRD	Plan régional de développement
SONEDE	Société nationale d'exploitation et de distribution de l'eau
STEG	Société nationale de l'électricité et du gaz
TPE	Très petite entreprise
UGPO	Unité de gestion objectif

Table des matières

Abréviations	3
Liste des figures	4
Liste des tableaux	5
Liste des cartes	5
Liste des encadrés	5
Résumé exécutif	6
Préambule	12
I. Bref aperçu de la méthodologie de planification	14
II. Le territoire objet de la planification stratégique : Etat des lieux	16
III. Analyse des problèmes	25
IV. Analyse des solutions : Vision et objectifs stratégiques à l'horizon 2050	31
V. Les axes d'intervention de la stratégie	31
VI. Cartographie générale des acteurs	32
VII. Actions prioritaires à moyen terme : 2025-2030	33
VIII. Structures de gouvernance et mécanismes de suivi et évaluation	37
IX. Engagement des parties prenantes	42
Annexe 1. Texte final de la déclaration du 1er juin 2023 signée par les parties prenantes Erreur ! Signet non défini.	

Liste des figures

Figure 1. La planification du développement durable de la région du Lac de Bizerte s'inscrit dans une dynamique nationale et régionale de transition écologique	7
Figure 2. Un processus de planification en cinq étapes	8
Figure 3. Cinq enjeux majeurs identifiés par les acteurs.....	9
Figure 4. Problème central et problèmes spécifiques par enjeu	9
Figure 5. Une vision commune et cinq objectifs stratégiques	10
Figure 6. Structures de gouvernance du Plan stratégique	11
Figure 7. Les étapes de la planification stratégique suivies par les tables de concertation des acteurs .	14
Figure 8. Les prérequis de la planification stratégique pour le développement durable	15
Figure 9. Deux processus concomitants, basés sur l'intelligence collective : Apprentissage et Concertation	15
Figure 10. Evolution de la production de pêche de la région.....	22
Figure 11. Evolution de la production conchylicole	22
Figure 12. Problème central et problèmes spécifiques aux cinq enjeux de durabilité	25

Figure 13. Arbre à problèmes de l'enjeu environnemental	26
Figure 14. Arbre à problèmes de l'enjeu économique	27
Figure 15. Arbre à problème de l'enjeu social.....	28
Figure 16. Arbre à problèmes de l'enjeu culturel.....	29
Figure 17. Arbre à problèmes de l'enjeu de gouvernance	30
Figure 18. Vision et objectifs de la stratégie	31
Figure 19. Carte générale des acteurs.....	33
Figure 20. Structure de gouvernance proposée.....	38

Liste des tableaux

Tableau 1. Actions prioritaires relatives à l'objectif 1 : Les écosystèmes sont dépollués et préservés ...	34
Tableau 2. Actions prioritaires relatives à l'objectif 2 : Valorisation de la culture lacustre	35
Tableau 3. Actions prioritaires relatives à l'objectif 3 : Un climat d'affaires favorisant l'investissement durable	36
Tableau 4. Actions prioritaires relatives à l'objectif 4 : Réconciliation entre la société et le Lac de Bizerte	37
Tableau 5. Indicateurs actions d'ordre environnemental	39
Tableau 6. Indicateurs des actions d'ordre économique	40
Tableau 7. les indicateurs des actions d'ordre culturel.....	41
Tableau 8. les indicateurs des actions d'ordre social	41

Liste des cartes

Carte 1. Délimitation approximative de la région de planification	6
Carte 2. Des dépotoirs anarchiques à ciel ouvert !	20
Carte 3. Carte de vulnérabilité de la région à l'élévation du niveau de la mer	23
Carte 4. Vulnérabilité de l'agriculture à la salinisation et l'érosion du sol	24

Liste des encadrés

Encadré 1. Une diversité biologique, mais menacée !	17
Encadré 2. Une diversité avifaune à protéger!.....	18
Encadré 3. Biodiversité marine, fragile!	18
Encadré 4. Hiérarchie urbaine et trafic routier de la région de Bizerte	19
Encadré 5. Des rejets hydriques polluants à plusieurs endroits!	20
Encadré 6. l'impact des pesticides et des engrais chimiques.....	21

Résumé exécutif

- 1) La région du Lac de Bizerte couvre une superficie d'environ 1000 km², constituée d'un vaste complexe lagunaire, unique en Tunisie, le lac Ichkeul et la lagune (ou lac) de Bizerte, les deux reliés par un canal, avec l'ensemble du bassin versant allant jusqu'à la côte Nord et Nord-Est. Plus de 300000 personnes habitent cette région, soit un peu plus de la moitié de la population de l'ensemble du gouvernorat de Bizerte. La région est moyennement à fortement urbanisée. Elle héberge des infrastructures et des activités économiques diverses, dont : le port de Bizerte-Menzel Bourguiba (5^{ème} port de Tunisie) dominé par le trafic pétrolier ; des unités d'industrie lourde (l'unique raffinerie de pétrole de Tunisie : la STIR, l'unique sidérurgie de Tunisie : El Fouledh et la cimenterie de Bizerte) ; plus de 200 PME industrielles (dont la majorité dans le textile-habillement, l'agro-industrie et les industries mécaniques et électriques) ; la pêche et l'aquaculture (5 ports de pêche) ; l'agriculture ; le tourisme ; des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et deux pôles d'activité. La région a connu une forte urbanisation et un essor socio-économique notable, notamment depuis les fin des années 1970.

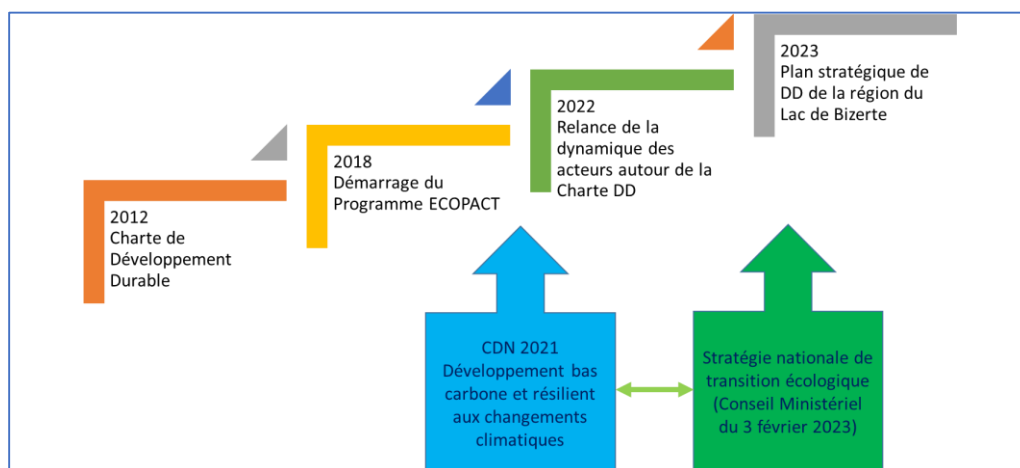
Carte 1. Délimitation approximative de la région de planification



- 2) La région du lac de Bizerte se trouve confrontée à deux types de menaces. D'une part, la forte pression exercée par les activités anthropiques : prélèvement de ressources naturelles, pollutions diverses, littoralisation... D'autre part, la menace des changements climatiques qui se font ressentir de plus en plus durant les deux dernières décennies et dont l'ampleur risque de s'accroître dans les 40 à 50 années à venir : sécheresse, inondations occasionnelles, augmentation de la salinité des lacs, élévation du niveau de la mer et submersion marine, phénomènes aggravés par l'érosion côtière.

- 3) Ayant pris conscience de cet état de l'ensemble des enjeux résumés précédemment, le Ministère de l'environnement a initié en 2012 une charte de développement durable de la région du lac de Bizerte. Une large mobilisation des parties prenantes publiques, privées, société civile et communauté scientifique, a permis d'obtenir l'adhésion de plusieurs dizaines d'acteurs à ladite charte.
- 4) En concrétisation des principes et engagements de la charte de développement durable, les pouvoirs publics ont engagé un vaste programme de dépollution du lac de Bizerte – ECOPACT- démarré en 2019 et dont l'objectif est de mobiliser les parties prenantes et les bailleurs de fonds pour assainir le lac de Bizerte, protéger les populations et les écosystèmes fragiles et de prévenir sa dégradation future. Ce programme, dont le budget global s'élève à plus de 90 M EUR, est financé partiellement par le budget de l'Etat, avec des apports de la BEI et de la BERD et un appui de l'Union européenne.
- 5) A la fin de l'année 2022, et dans la continuité de cette dynamique ce charte de développement durable, le programme ECOPACT, à travers son Unité de gestion par objectifs (UGPO), a engagé un processus participatif multi-acteurs de planification stratégique du développement durable de la région. L'exécution de ce processus a été assurée par le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture (CEFA), dans le cadre du projet « Bizerte ECO-GOV » et avec le soutien de l'Union européenne.

Figure 1. La planification du développement durable de la région du Lac de Bizerte s'inscrit dans une dynamique nationale et régionale de transition écologique

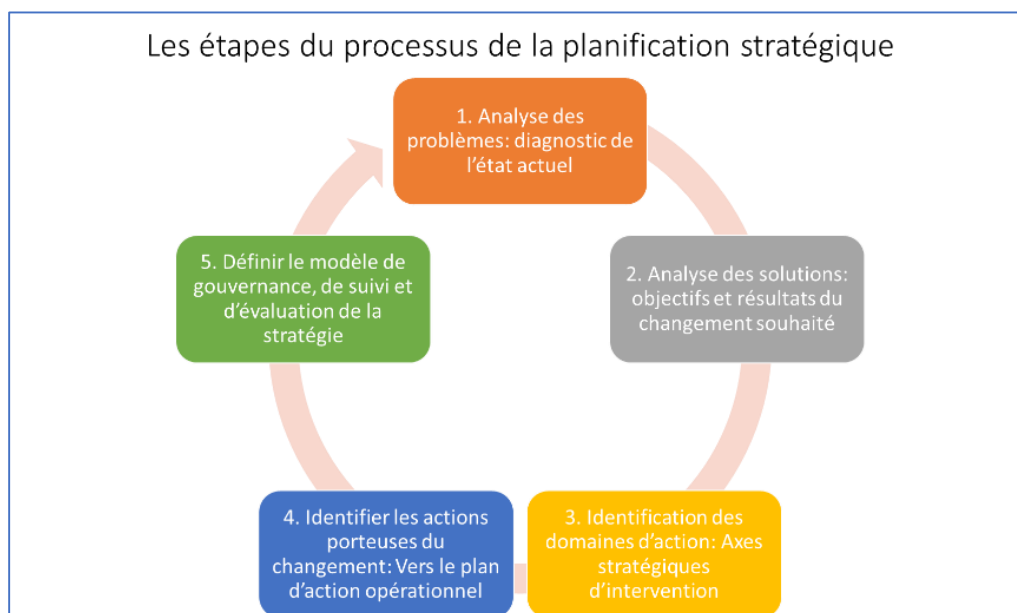


- 6) Le processus de planification stratégique a réuni une soixantaine de participants représentant plusieurs acteurs publics (centraux et régionaux), de collectivités locales, du secteur privé, des organisations de la société civile et d'établissements universitaires et de recherche de la région de Bizerte. Le processus a comporté une série de cinq tables de concertation entre acteurs, entre le mois de janvier et le mois de mai 2023. En parallèle à ce processus, les participants ont

bénéficié d'un cycle de formation approprié en matière de planification stratégique du développement durable.

- 7) Tout au long des cinq tables de concertation, les participants ont travaillé ensemble sur cinq étapes de la planification stratégique, comme illustré dans le diagramme suivant.

Figure 2. Un processus de planification en cinq étapes



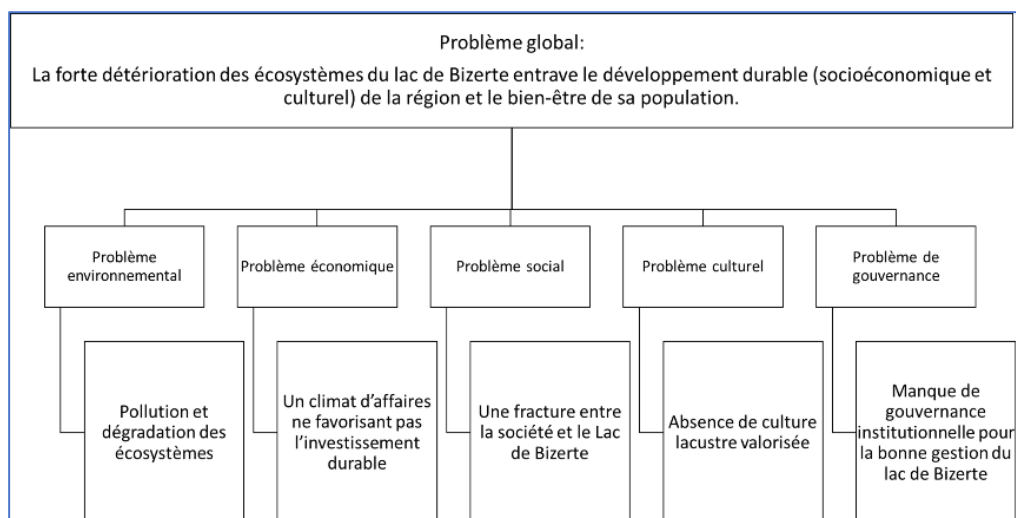
- 8) Préalablement à l'étape d'analyse des problèmes, les participants ont identifié les enjeux du développement durable de la région. Ceux-ci sont au nombre de cinq : économiques ; sociaux ; environnementaux ; culturels et de gouvernance.

Figure 3. Cinq enjeux majeurs identifiés par les acteurs



- 9) La problématique centrale de la région, en termes de durabilité, telle que décrite par les acteurs est : une forte détérioration des écosystèmes du lac de Bizerte, entravant le développement durable, socioéconomique et culturel de la région et le bien-être de sa population. L'analyse des problèmes est résumée dans le diagramme suivant :

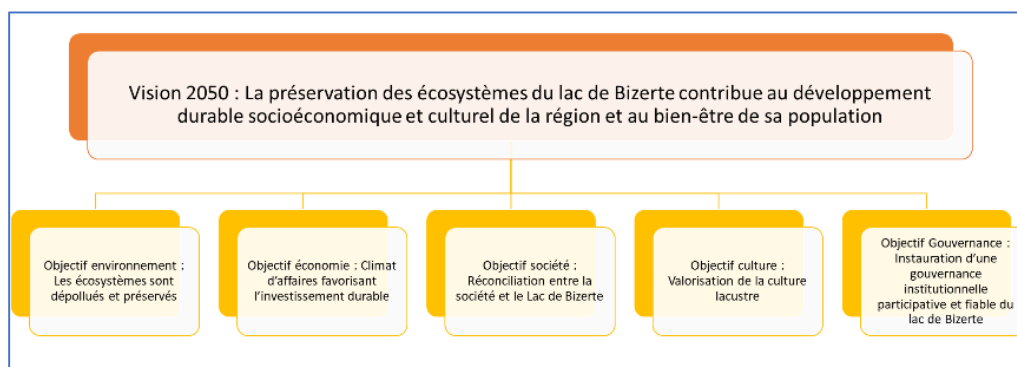
Figure 4. Problème central et problèmes spécifiques par enjeu



- 10) Partant de l'analyse des problèmes, les acteurs participant aux tables de concertation ont défini une vision et des objectifs stratégiques à l'horizon 2050.

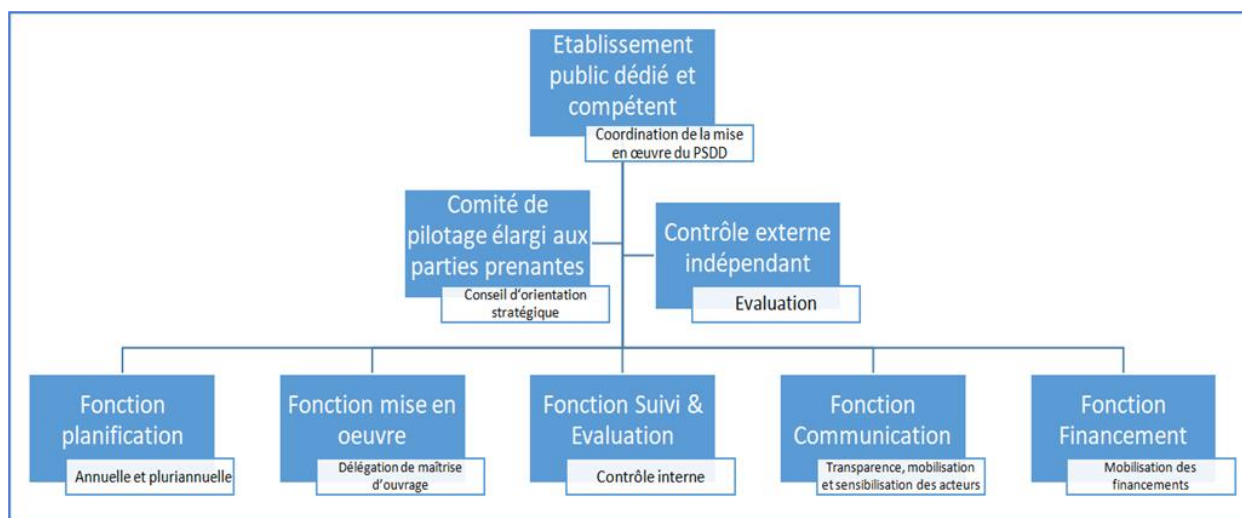
- 11) La vision concertée des acteurs est formulée comme suit : « **La préservation des écosystèmes du lac de Bizerte contribue au développement durable socioéconomique et culturel de la région et au bien-être de sa population et des générations futures** ».

Figure 5. Une vision commune et cinq objectifs stratégiques



- 12) Chacun des cinq axes de la stratégie, correspondant aux enjeux préalablement défini, a été décliné en une série d'actions et / ou de mesures pour entamer les transformations nécessaires en vue de réaliser les objectifs souhaités. Cinq types d'action sont préconisés par la stratégie. (i) Elles sont d'ordre réglementaire ; (ii) scientifiques et techniques ; (iii) de renforcement des capacités des acteurs ; (iv) de réalisation de projets d'investissement visant le renforcement de la durabilité et de la résilience de la région ; (v) de communication, de sensibilisation et de plaidoyer.
- 13) La gouvernance étant considérée comme un axe d'intervention qui transverse les autres axes de la stratégie. En effet, une bonne gouvernance du développement durable constitue le pilier essentiel pour la mise en œuvre de l'ensemble des actions planifiées dans la stratégie. Une telle gouvernance sera basée, entre autres principes, sur : la participation, la transparence, la cohérence et l'orientation vers la durabilité.
- 14) Pour ce faire, les acteurs proposent d'asseoir des structures et des mécanismes de gouvernance, y compris de coordination, de suivi et d'évaluation.

Figure 6. Structures de gouvernance du Plan stratégique



- 15) La composition, les attributions et les modalités de fonctionnement du dit comité de pilotage (tout en s'assurant de la représentativité des administrations centrales et régionales, des organisations de la société civile, du secteur privé et des universités), seront arrêtées dans un délai de trois mois à compter de la date des présentes signatures. L'UGPO du programme ECO-PACT veillera à l'exécution de cette décision pour assurer la durabilité de la dynamique de concertation instaurée.
- 16) Préalablement à sa mise en œuvre, la stratégie proposée par les acteurs, requiert son adoption par les autorités régionales et nationales et les départements sectoriels. Elle aura besoin en outre, d'une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs publics, privés et civils.
- 17) Enfin, il doit être souligné que cette stratégie n'a pas la prétention de se substituer aux programmes et projets publics en cours ou futurs. Bien au contraire, son utilité sera de fournir un socle stratégique : vision et objectifs de long terme. Lequel socle constituerait la trame de fond pour l'ensemble des plans, programmes et projets (publics et privés) qui concernent la région du lac de Bizerte et plus généralement du gouvernorat de Bizerte.
- 18) Les acteurs coauteurs de cette stratégie recommandent ce qui suit :
 - Faire adopter la stratégie par les autorités publiques.
 - Veiller à la mise en cohérence des plans et programmes socioéconomiques et culturels futurs avec le socle stratégique du présent plan stratégique de développement durable.
 - Affiner, et le cas échéant adapter, les éléments du plan stratégique.
 - Œuvrer à la déclinaison de ce plan stratégique en plans d'actions spécifiques pour sa mise en œuvre effective.
 - Assurer la mobilisation des citoyens et les parties prenantes autour du plan stratégique de développement durable, en respectant les principes de participation, de transparence, de cohérence des interventions des acteurs orientées vers la durabilité.

Préambule

Mandaté par l'Union européenne, dans le cadre du Programme ECO-PACT, le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture – CEFA, a confié aux deux experts : Kouraich Jaouahdou et Mounir Majdoub, une mission de formation et de facilitation au profit des acteurs (organismes publics, autorités locales, secteur privé, OSC et institution de recherche de la région de Bizerte), pour l'élaboration d'un plan stratégique de développement durable de la région du Lac de Bizerte.

La mission s'inscrit dans le cadre du projet « Bizerte ECO-GOV – Développement intégré des capacités des OSC et des Autorités Locales comme levier pour la gouvernance environnementale stratégique et durable à Bizerte » et le projet « Bizerte EN-VIE- Engagement environnemental à Bizerte », exécutés par le CEFA. Le premier projet est exécuté en partenariat avec l'Association Bizerte 2050 et WE Love Bizerte. Le deuxième étant exécuté en partenariat avec l'Association CCDE et la Municipalité d'El Alia.

L'objectif de la mission étant de contribuer à l'accroissement des connaissances et des compétences des acteurs concernés dans les domaines de la protection de l'environnement, du développement durable, de la communication, de la concertation et du travail participatif.

Plus spécifiquement, l'activité contribue au résultat 2 du projet Bizerte EN-VIE « les acteurs locaux sont renforcés en matière de communication et de bonne gouvernance environnementale ». L'activité contribue également au résultat 3 du projet Bizerte ECO-GOV : « une plateforme de concertation entre les OSC, les autorités locales et les acteurs privés est mise en place pour développer un Plan Stratégique de Développement Durable et des efforts communs ».

La mission des experts a consisté dans deux prestations : (i) l'animation d'un cycle de cinq ateliers de formation en matière de planification stratégique et participative du développement durable et (ii) la facilitation d'un cycle de cinq tables de concertation multi-acteurs pour l'élaboration du plan stratégique de développement durable de la région du Lac de Bizerte.

La mission a commencé le 14 décembre 2022, par une journée de démarrage. Laquelle a réuni l'ensemble des acteurs participant au processus de planification. (Liste des participants en annexe 1). La mission fût couronnée, le premier juin 2023, par une journée de débat ouvert avec les différentes parties prenantes, sur le plan stratégique de développement durable préparé par les acteurs. A la suite duquel débat, une déclaration pour l'adoption et le lancement officiels du plan stratégique a été signée par les acteurs présents. (Texte de la déclaration finale en annexe 3).

La planification stratégique du développement durable de la région du Lac de Bizerte, s'inscrit dans une dynamique initiée en 2012 par le Ministère de l'environnement, avec les acteurs régionaux et ce, à travers la signature d'une charte de développement durable². En effet, les signataires de cette charte ont appelé à la conception et la mise en œuvre d'un plan d'action concerté, participatif et intégré, qui garantit un développement durable de la région à long terme. Et d'ajouter, que ce plan

² <https://www.ecopact.tn/fr/charte-de-developpement-durable>

d'action doit couvrir le large bassin versant y compris le Lac Ichkeul, la lagune de Bizerte, toute la zone côtière et marine. Un tel plan devra intégrer, selon la même charte, tous les programmes importants et structurants pour l'aménagement du territoire et sectoriels...

En 2018, le programme ECO-PACT a démarré ses activités. A la fin de l'année 2022, l'UGP ECO-PACT a relancé la charte de développement durable, par la mobilisation autour d'elle d'un plus grand nombre d'acteurs. La charte de développement durable prévoit, notamment la préparation par les parties prenantes d'un plan stratégique de développement durable pour la région.

C'est ainsi que, dans le même contexte, le programme ECO-PACT a démarré, avec l'appui de l'Union européenne et CEFA, le processus de planification stratégique participative, dont le démarrage a eu lieu le 14 décembre 2022.

Par ailleurs, faut-il le rappeler, que sur le niveau national, le ministère de l'environnement est engagé dans une nouvelle stratégie de transition écologique³. Laquelle stratégie de transition écologique intègre la stratégie de développement neutre en carbone et résilient au changement climatique à l'horizon 2050 et la Contribution Déterminée au niveau National – CDN (2021) pour l'horizon 2030.

Le présent rapport présente le plan stratégique de développement durable de la région du Lac de Bizerte. Plan élaboré de manière participative et concertée par les acteurs de la région.

Le rapport est structuré en neuf sections, comme suit :

- Bref aperçu de la méthodologie de planification ;
- Présentation du territoire de la planification et état des lieux : environnement et activités socio-économiques ;
- Analyse des problèmes ;
- Vision et objectifs stratégiques à l'horizon 2050 ;
- Axes d'intervention ;
- Cartographie des acteurs concernés par la mise en œuvre du plan stratégique ;
- Actions prioritaires à moyen terme : 2030 ;
- Structures de gouvernance et indicateurs de suivi et évaluation des actions prioritaires ;
- Engagement des parties prenantes.

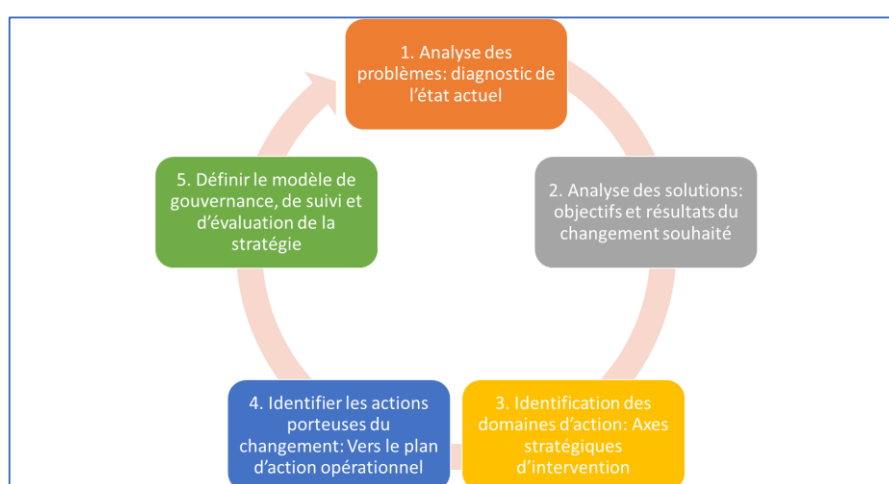
³ Stratégie adoptée par le Gouvernement, en Conseil des Ministres du 3 février 2023.

I. Bref aperçu de la méthodologie de planification

La planification stratégique a été conduite selon un processus participatif avec les acteurs concernés. Ce processus s'est déroulé à travers une série de cinq tables de concertation, entre le mois de décembre 2022 et le mois de mai 2023.

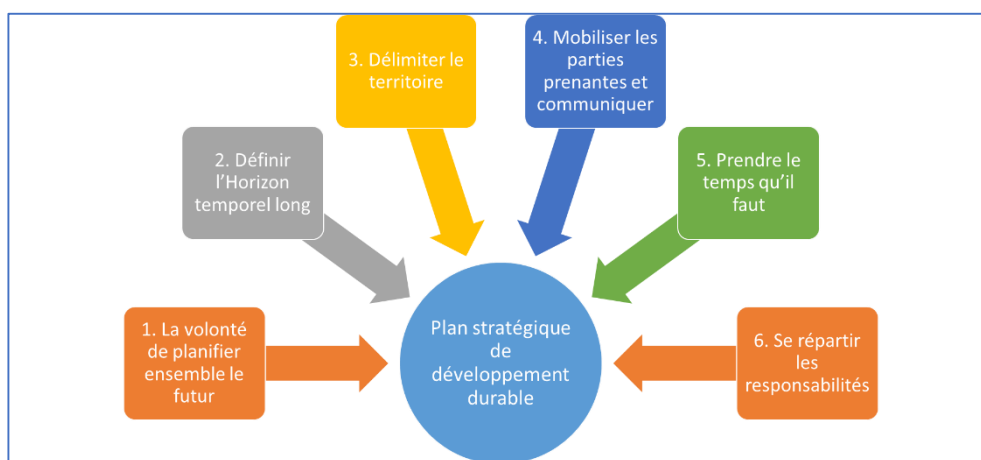
Les tables de concertation ont été articulées autour des cinq étapes de la planification stratégique du développement durable. Comme il est illustré dans la figure 7.

Figure 7. Les étapes de la planification stratégique suivies par les tables de concertation des acteurs



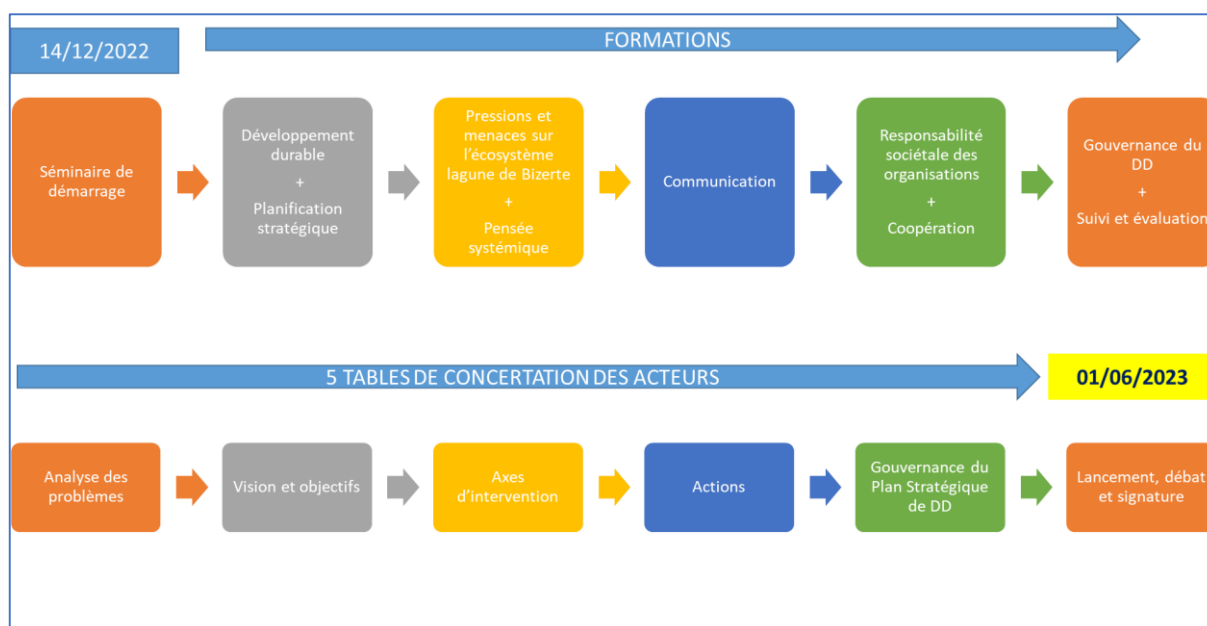
Les tables de concertation ont été précédées, à chaque fois, par une session de formation ciblée, dont le but était de préparer les participants aux différentes étapes de la planification. En outre, les sessions de formation ont été conçues pour accroître les compétences individuelles et collectives des participants en matière de travail d'équipe et d'une manière générale, des prérequis de la planification stratégique du développement durable. (Figure 8).

Figure 8. Les prérequis de la planification stratégique pour le développement durable



L'ensemble du processus de planification participative, y compris le cycle de formation, est schématisé dans la figure suivante.

Figure 9. Deux processus concomitants, basés sur l'intelligence collective : Apprentissage et Concertation



Dans une première étape, au démarrage du processus de planification, les acteurs participants ont identifié cinq types d'enjeux pour le développement durable de la région : environnementaux, économiques, sociaux, culturels et de gouvernance.

Par la suite, les différentes étapes de la planification stratégique ont été articulées autour de ces cinq enjeux, mais en tenant compte des interactions qui peuvent exister entre ces enjeux.

II. Le territoire objet de la planification stratégique : Etat des lieux

Aperçu général du territoire

Le territoire concerné par le plan stratégique de développement durable, couvre la majeure partie du gouvernorat de Bizerte. Ceci est justifié par les interactions systémiques entre d'une part, les différentes composantes du milieu physique et naturel et d'autre part, la dynamique socio-économique de la région.

Située à l'extrême Nord de la Tunisie et formant avec sa périphérie du Cap Blanc le point le plus septentrional de l'Afrique, la région de Bizerte est connue par sa position stratégique qu'elle occupe au centre de la méditerranée, par son important port commercial, sa vocation agricole et halieutique, ses traditions industrielles et ses sites touristiques.

Le gouvernorat de Bizerte couvre une superficie totale de 3685 Km² soit 2.25% de celle de tout le pays. Il compte quatorze (14) délégations, dix-sept (17) communes et abrite une population de 594 719 habitants (en 2019). La densité moyenne de la population est de 168,4 habitants /km². Les villes de Bizerte, Menzel Bourguiba, Menzel Abderrahmane et Menzel Jamil entourant le lac forment un ensemble de plus de 300 000 habitants.

Ce territoire, aux ressources et milieux naturels riches mais fragiles, et d'une valeur patrimoniale certaine, est confronté à diverses formes de pressions anthropiques. Historiquement, la région avait une vocation agricole par excellence, avant de subir pendant la période de l'occupation française, puis après l'indépendance du pays, une mutation profonde la transformant petit à petit en une zone portuaire : militaire, marchande et de pêche, puis industrielle lourde : Cimenterie, les ciments de Bizerte⁴ (1950) ; Raffinerie de pétrole, la STIR (1961) ; Sidérurgie EL FOULADH (1965). Avec la nouvelle politique économique de l'Etat tunisien lancée en 1972, commencent à s'y installer des dizaines de PME dans les divers secteurs manufacturiers (textile et habillement, agro-industrie, produits mécaniques et électriques...). En 2021, le tissu industriel de Bizerte comptait quelque 245 entreprises, dont près de 70% sont totalement exportatrices. En outre, la région comprend un Parc d'activités économiques de la zone franche de Bizerte, le port de commerce de Bizerte en deux sites, Bizerte et Menzel Bourguiba, ainsi qu'une activité de pêche et d'aquaculture assez développée : des pêcheries au Nord-Ouest pour la pisciculture et une activité de conchyliculture au Nord-Est, y compris dans la lagune de Bizerte.

Le positionnement géographique exceptionnel de la région de Bizerte, donne une bonne accessibilité aux visiteurs de Tunisie comme de l'étrangers. La diversité de ses paysages naturels, de ses territoires ruraux, ainsi que la richesse de son patrimoine historique, archéologique et culturel

⁴ Initialement la Société des Ciments Portland de Bizerte.

(berbère, phénicien, romain, arabo-islamique, mauresque, colonial...), font de la région une destination touristique à très fort potentiel. Toutefois, un potentiel encore sous-valorisé.

Hormis la zone touristique balnéaire de la corniche de Bizerte, les zones naturelles et écologiques, telles que le lac Ichkeul, la lagune de Bizerte elle-même, les plages et criques sauvages de Cap Engela : le point le plus au nord du continent africain, de Cap Hmem, de Marsa Dhouiba, etc., sont autant de lieux d'attraction aux touristes et aux amoureux de la nature et de la randonnée et de la plongée sous-marines.

Le milieu naturel

S'étendant sur une superficie de 15 000 ha et de 8 m de profondeur moyenne, la lagune de Bizerte constitue un bassin de dynamique spatiotemporelle complexe. Elle communique avec la mer à travers le canal de Bizerte et avec le Lac Ichkeul par le biais d'Oued Tinja, long de 4 km environ. Le linéaire côtier de la Lagune s'étend sur 64,5 km, avec des berges à morphologie basse et souvent marécageuses. Ceci est le cas à Menzel Jamil et entre Menzel Bourguiba et la base militaire de Sidi Ahmed. Le volume d'eau moyen de la lagune est de 910 Mm³. Le débit d'échange avec la mer est de 250 m³/s et le volume échangé par jour est d'environ 22 Mm³.

Encadré 1. Une diversité biologique, mais menacée !

Une flore riche de 38 espèces de plantes vivaces et 23 familles. • Sebkhas • Bordures des falaises et des champs • Oueds et mares d'eau douce • Maquis 	Une faune riche et diversifiée • Scorpions: 2 espèces • Gastéropodes: 11 espèces • Amphibiens: 5 espèces • Reptiles: 13 espèces • Mammifères: 14 espèces et 10 chauves-souris 
--	---

La biodiversité de la lagune compte plus que soixante-quinze espèces de microflore planctonique et une macroflore benthique, laquelle assure le couvert végétal partiel et de plus en plus rétréci, limité aux berges et aux faibles profondeurs. La macrofaune benthique, en recul, compte en 2020, 156 espèces d'invertébrés. Les vertébrés représentés par les poissons, comptent quelques 45 espèces, dont plusieurs sont ciblées par la pêche. Les espèces non indigènes, qui constituent un indicateur significatif des effets du changement climatique, sont actuellement recensée à 29 espèces.

Encadré 2. Une diversité avifaune à protéger!



Richesse spécifique totale: 173 espèces, dont:

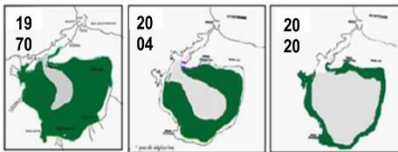
- 62 régulièrement observées: Moineau espagnol, Grand Cormoran, Moutte rieuse
- 17 gibiers, les canards et les foulques
- 47 sédentaires nicheuses, les aigrettes et les bécassines.

Deux zones dans la région sont relativement à l'abri des pressions humaines : le Parc National de l'Ichkeul à l'ouest et la forêt d'Errimel à l'Est. Bien que ces deux zones connaissent aujourd'hui certains déficits de protection et de gestion. Le seul secteur du pourtour du lac complètement protégé de toute intervention humaine est la Base militaire de Sidi Ahmed. Les zones humides marécageuses et les sebkhas sont particulièrement localisées à l'Est (Régions El Azib et M. Jmil) et à l'Ouest.

En revanche, les rives Nord (Ville de Bizerte), Nord-Est (Menzel Abderrahman et Menzel Jemil) et Sud-Ouest (Menzel Bourguiba), sont les plus soumises aux pressions anthropiques : pollution industrielle, urbanisation souvent anarchique, pêche et dépotoirs sauvages.

Encadré 3. Biodiversité marine, fragile!

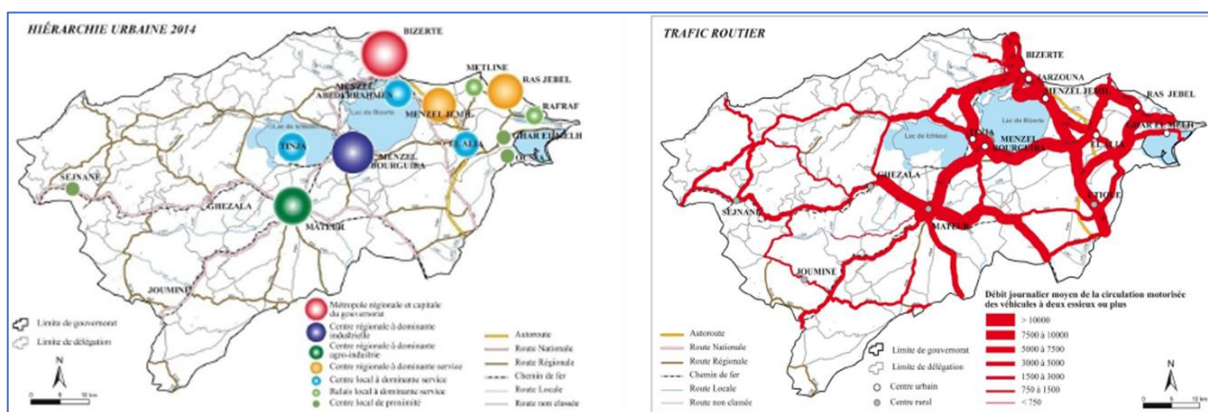
- Phytoplancton : environ 90 espèces communes
- Zooplancton : 5 groupes faunistiques
- Macroflore benthique; 14 espèces dominantes d'algues récentes.
- Couverture floristique, Désormais cantonnée vers les berges et les faibles profondeurs.
- Macrofaune benthique : Assez variable 59 à 156 espèces avec 11 groupes communs avec 45 espèces de poissons avec certaines rares ou menacées.
- Espèces exotiques: Représentées par 29 espèces réparties dur 6 groupes




Les pressions exercées par les activités humaines

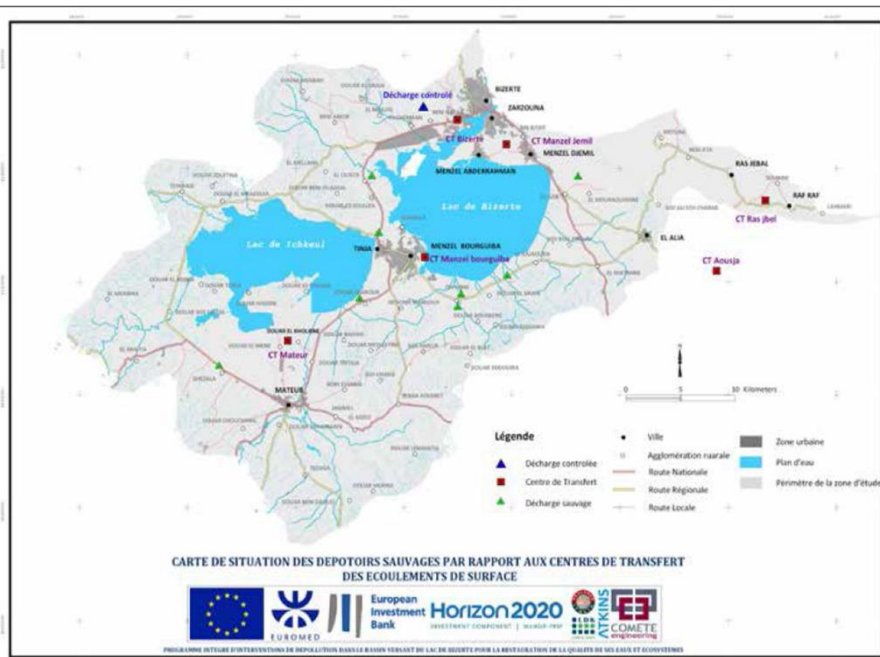
Durant les cinquante dernières années, la région a connu une urbanisation et une densification fortes. Cette forte urbanisation, ajoutée à la diversité des activités industrielles et portuaires, ont accentué le trafic routier qui sillonne la région, notamment du Nord au Sud et d'Est en Ouest.

Encadré 4. Hiérarchie urbaine et trafic routier de la région de Bizerte



L'urbanisation et l'accroissement des consommations des ménages et d'autres acteurs économiques, ont entraîné, en l'absence d'une gestion adéquate des déchets et des rejets hydriques, une forte dégradation des milieux. Menaçant ainsi, aussi bien la santé humaine que la santé environnementale.

Carte 2. Des dépotoirs anarchiques à ciel ouvert !



Encadré 5. Des rejets hydriques polluants à plusieurs endroits!

Les points chauds (eaux usées)		
Point de rejet	Description	Conformité
431	Rejets de l'oued Tinja au lac	Ce rejet n'est pas conforme à la norme tunisienne 106-02 DPM en matière MES, de DCO et Azote kjeldahl.
436 et 437	Rejet au lac de la zone non assainie de Guingla	Ce rejet n'est pas conforme à la norme tunisienne 106-02 DPM en matière de MES, phosphore et coliformes
460	Rejet STEP Menzel Bourguiba	Ce rejet n'est pas conforme à la norme tunisienne 106-02 DPM en matière de MES, DCO, DBO ₅ , Azot kjeldahl et phosphore
461	Oued Guennine	Ce rejet en provenance de la localité de Om Hani, n'est pas conforme à la norme tunisienne 106-02 DPM en matière de MES, DCO, DBO ₅ , Azote kjeldahl et phosphore, Coliformes
515, 517, 524, 528, 529, 531, 533 et 534	Rejet par un trop plein	Les résultats d'analyses dénotent une présence d'eau usées urbaines probablement un débordement de trop plein du réseau pluvial et d'assainissement
536	Rejet eaux brutes	La valeur des MES, azote et phosphore malgré la faible valeur de la DBO ₅ dénote la présence sporadique d'un écoulement d'eaux usées brutes urbaines
582	STEP de Bizerte (Zone Militaire)	Le rejet dépasse la norme tunisienne en matière de DCO, P, N-NO ₂ .
584	Oued Hima et Oued El Faroua	Les concentrations en phosphore, l'Azote Kjeldahl et hydrocarbures totaux dépassent la norme NT 106-02 de rejet dans un lac.
586	cités Ben Alaya, cité militaire et l'hôpital de Menzel Bourguiba	Les cités Ben Alaya, cité militaire et l'hôpital de Menzel Bourguiba ne sont pas raccordés aux réseau d'assainissement.
616	STEP Menzel bourguiba	Le rejet dépasse la norme tunisienne en matière de MES, DBO ₅ , P et Salmonelle
617	STEP Bizerte	Le rejet dépasse légèrement la norme tunisienne en matière de DCO et P. Les valeurs de la DBO ₅ et des MES sont

Par ailleurs, les activités industrielles génèrent une pollution hydrique (industrielle, sanitaire et pluviale), notamment sur le lac de Bizerte. Ces rejets proviennent essentiellement des unités

suivantes : El Fouledh ; la STIP ; les zones industrielles des pôles d'activités économiques de Menzel Bourguiba I et II ; le pôle d'activités économiques du Bizerte ; cimenterie et zone franche ; le port de Bizerte ; l'usine TUNISACIER ; Les zones industrielles de Menzel Jemil et de Menzel Abderrahmane ; l'usine FUBA...

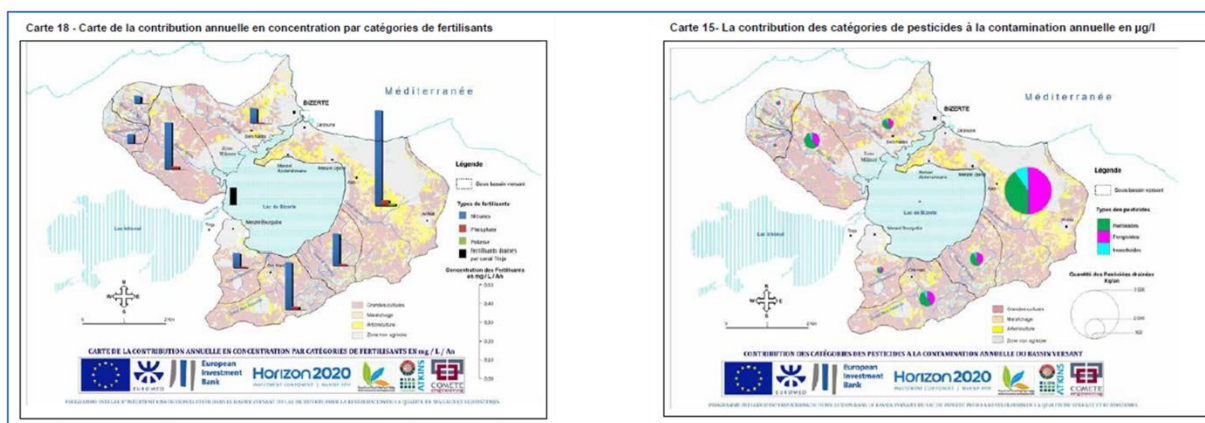
Ces pollutions rejetées dans le lac de Bizerte, sont caractérisées par des teneurs importantes supérieures aux normes de DCO, DBO5, MES, PH, huiles et graisses, auxquels s'ajoutent certains métaux lourds en provenance d'El FOULEDH et de FUBA.

L'agriculture dans le complexe du lac de Bizerte constitue également une activité majeure, quoiqu'en régression au profit de l'urbanisation. La production agricole de la région assure, en poids relatif de la production nationale, environ : 47% de la production d'artichauts ; 24% de la production des légumineuses ; 14% de la céréaliculture ; 13% de la production de fourrages et de pommes de terre et environ 11% des laits et viandes rouges.

Cette production agricole prélève de plus en plus de ressources en eau, avec des taux d'exploitation (encore au-dessous des moyennes des autres régions du pays), avoisinant les 80%.

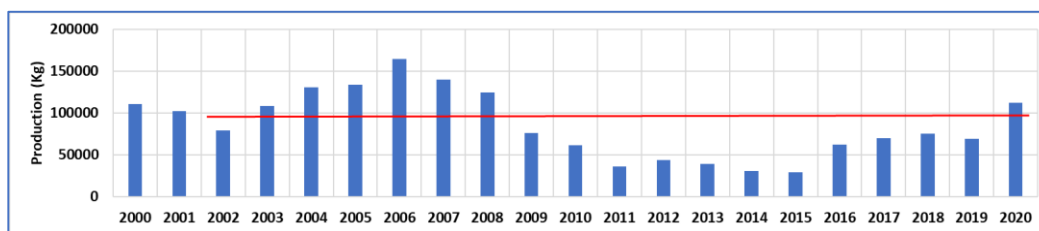
Sur un autre plan, les pratiques agricoles sont fortement consommatrices de pesticides et d'engrais chimiques. Lesquels entraînent une contamination peu maîtrisée des sols et des nappes phréatiques.

Encadré 6. l'impact des pesticides et des engrais chimiques



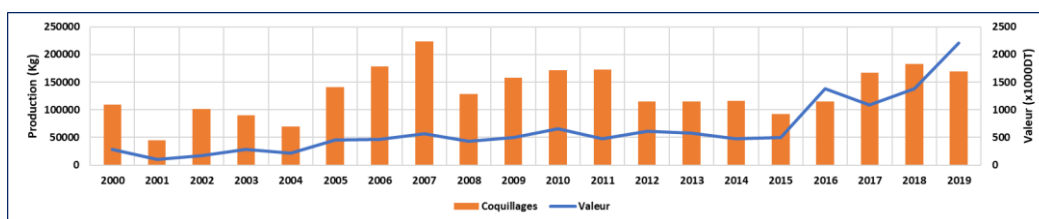
Une activité de pêche florissante, mais à la fois, peu durable et menacée. En effet, comparée à l'effort de pêche, exprimé en équivalent barque motorisée, le rendement de la pêche marque une baisse notable depuis 2010. Une phase de surexploitation semble démarrer en 2020, avec une production dépassant la moyenne des 20 dernières années (85,5 tonnes).

Figure 10. Evolution de la production de pêche de la région



L'aquaculture et la conchyliculture connaissent une activité assez développée dans la région. La capacité de production de la lagune est estimée entre 800 et 4000 tonnes de bivalves par an. De son côté, la production conchylicole était de l'ordre de 170 tonnes en 2019 et presque nulle en 2020 en raison de la crise sanitaire Covid-19 (source DGPA). On recense un nombre croissant de fermes conchylicoles (14 projets agréés en 2020). Les moules représentent plus que 90% de la production conchylicole.

Figure 11. Evolution de la production conchylicole



Les menaces émergentes du changement climatique

Des signes précurseurs des impacts du changement climatique sur la région sont déjà visibles. Ceux-ci se manifestent essentiellement dans les phénomènes suivants :

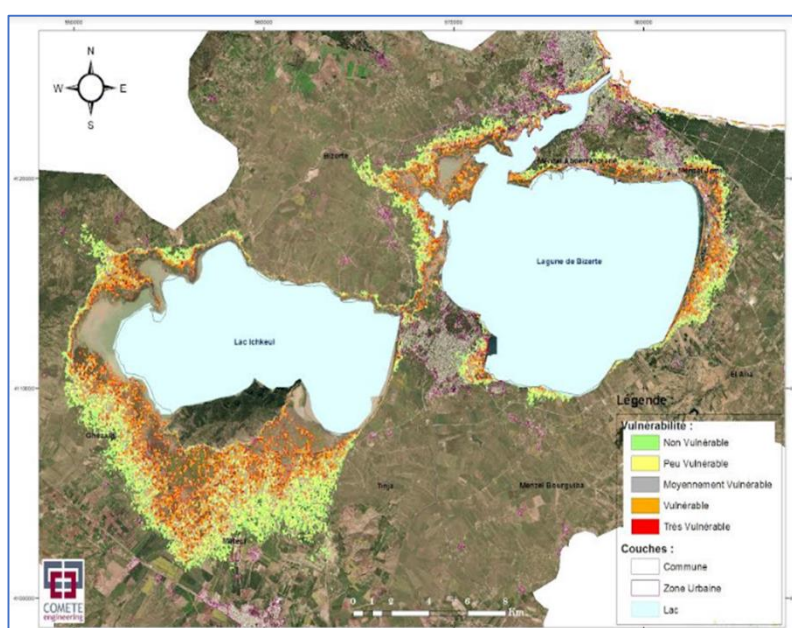
- Modification du régime climatique particulièrement au niveau de la température et des précipitations.
- Elévation accélérée du niveau de la mer dans la zone marine et lagunaire
- Perturbation des équilibres des principaux écosystèmes; la lagune, le lac, la biodiversité, les eaux souterraines et superficielles
- Perturbation des pratiques de l'agriculture
- Perturbation des pratiques de la pêche et de la conchyliculture.
- Effets sur l'infrastructure et les équipements.

Les changements climatiques attendus (selon les scénarios de l'INM, 2020) consistent principalement dans la diminution des précipitations annuelles et l'augmentation des températures

moyennes. L'accentuation des phénomènes extrêmes, forte pluviométrie et forte sécheresse, caractérisent les évolutions attendues du climat dans l'ensemble du pays, mais particulièrement dans la région de Bizerte. L'augmentation des températures moyennes à l'échelle de la région pourrait atteindre +1,8 à +2°C à l'horizon 2070, selon les mêmes scénarios.

Un autre impact déjà visible, mais qui risque de s'accroître, est celui de l'élévation accélérée du niveau moyen de la mer. Les zones les plus vulnérables à l'élévation du niveau de la mer et à l'immersion marine, sont le Sud de l'Ichkeul, Garat Menzel Bourguiba, la zone industrielle de Menzel Jemil, la marais de Joumine, etc.

Carte 3. Carte de vulnérabilité de la région à l'élévation du niveau de la mer



La vulnérabilité du complexe lagunaire (Canal de Bizerte, lagune de Bizerte, lac de l'Ichkeul) se manifeste dans quatre phénomènes concomitants : (i) une salinisation de plus en plus prononcée ; (ii) une élévation du niveau des eaux (submersions et variations de la bathymétrie) ; (iii) une augmentation des températures des eaux et tropicalisation de l'écosystème, favorisant les invasions biologiques et (iv) l'intrusion accrue des eaux marines dans l'Ichkeul.

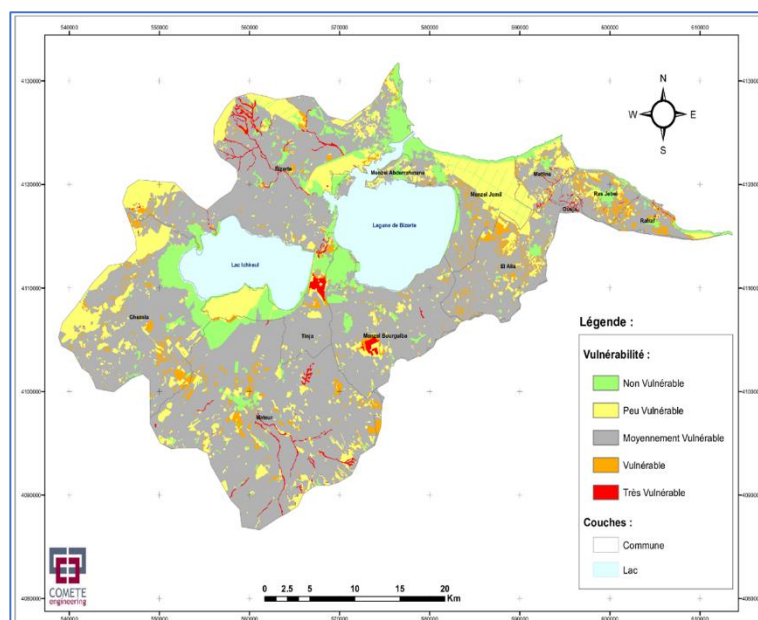
Ces impacts climatiques, par ailleurs complexes et encore peu connus, auront tendance à affecter sensiblement les activités économiques les plus vulnérables, dont l'agriculture, la pêche et l'aquaculture. Au niveau de la pêche, la vulnérabilité est liée d'une part à l'élévation de la température des eaux, entraînant la capture d'espèces exotiques, la prolifération d'algues toxiques, des crises de dystrophie, des troubles de la nutrition. D'autre part la vulnérabilité de la pêche est

liée à l'élévation du niveau de la mer : augmentation du recrutement d'espèces marines ; augmentation des captures ; impacts sur les ouvrages existants (le port de Menzel Abderrahman)...

Par rapport à l'aquaculture, la conchyliculture serait très affectée. Le réchauffement des eaux est un facteur limitant qui menace sérieusement l'activité : diminution du captage des moules, perte de cheptels en saison chaude, prolifération d'espèces exotiques. La lagune de Bizerte, premier centre de production conchylicole de la région, risque de devenir inapproprié pour une telle activité.

Par ailleurs, du côté de l'agriculture et des ressources naturelles, on note la forte vulnérabilité des eaux souterraines et les risques de salinisation accrus.

Carte 4. Vulnérabilité de l'agriculture à la salinisation et l'érosion du sol



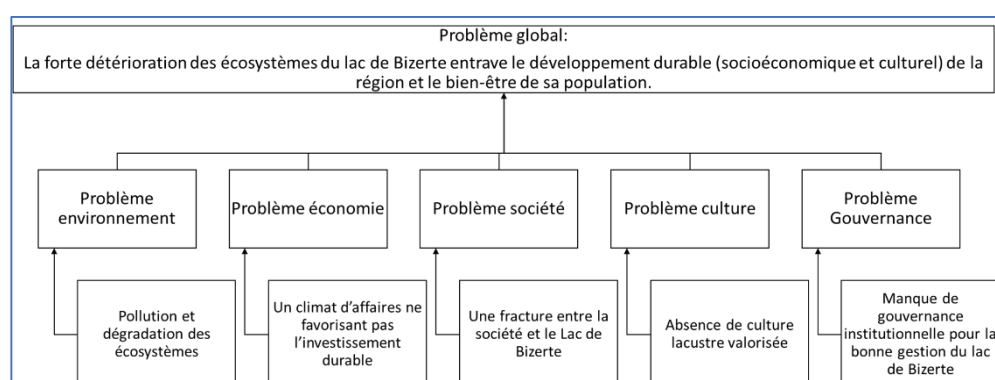
III. Analyse des problèmes

Ayant pris conscience des enjeux et des défis de la durabilité de la région, les participants ont identifié les principaux problèmes actuels et prévisibles de la région du lac de Bizerte, lesquels problèmes affectent directement et indirectement la vie des populations (actuelles et futures) et ce, pour aboutir à une vision stratégique devant constituer le socle du plan stratégique de développement durable.

Les problèmes analysés sont liés aux cinq enjeux du développement durable, à savoir : environnementaux, économiques, sociaux, culturels et de gouvernance.

La figure suivante résume le problème central et les problèmes par enjeu de développement durable pour la région du Lac de Bizerte, tels qu'ils ont été identifiés et analysés par les participants.

Figure 12. Problème central et problèmes spécifiques aux cinq enjeux de durabilité



Les arbres à problèmes détaillés par enjeu sont donnés dans les figures ci-après.

Figure 13. Arbre à problèmes de l'enjeu environnemental

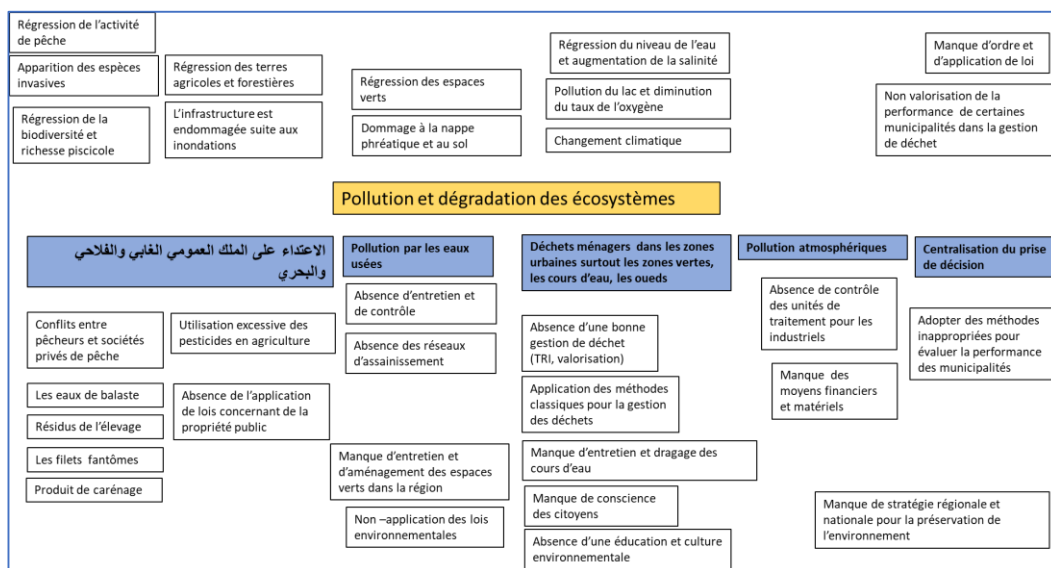


Figure 14. Arbre à problèmes de l'enjeu économique

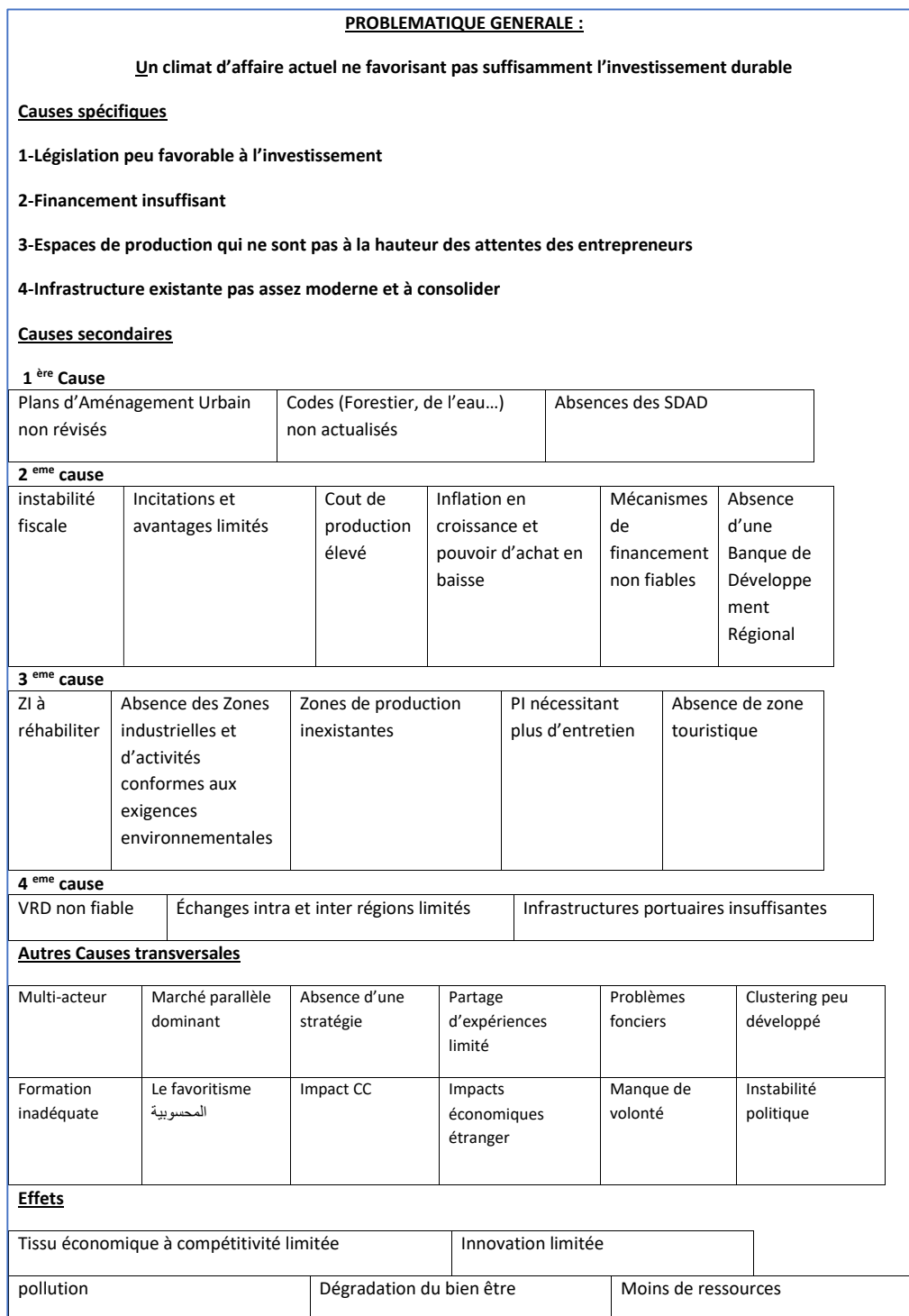


Figure 15. Arbre à problème de l'enjeu social

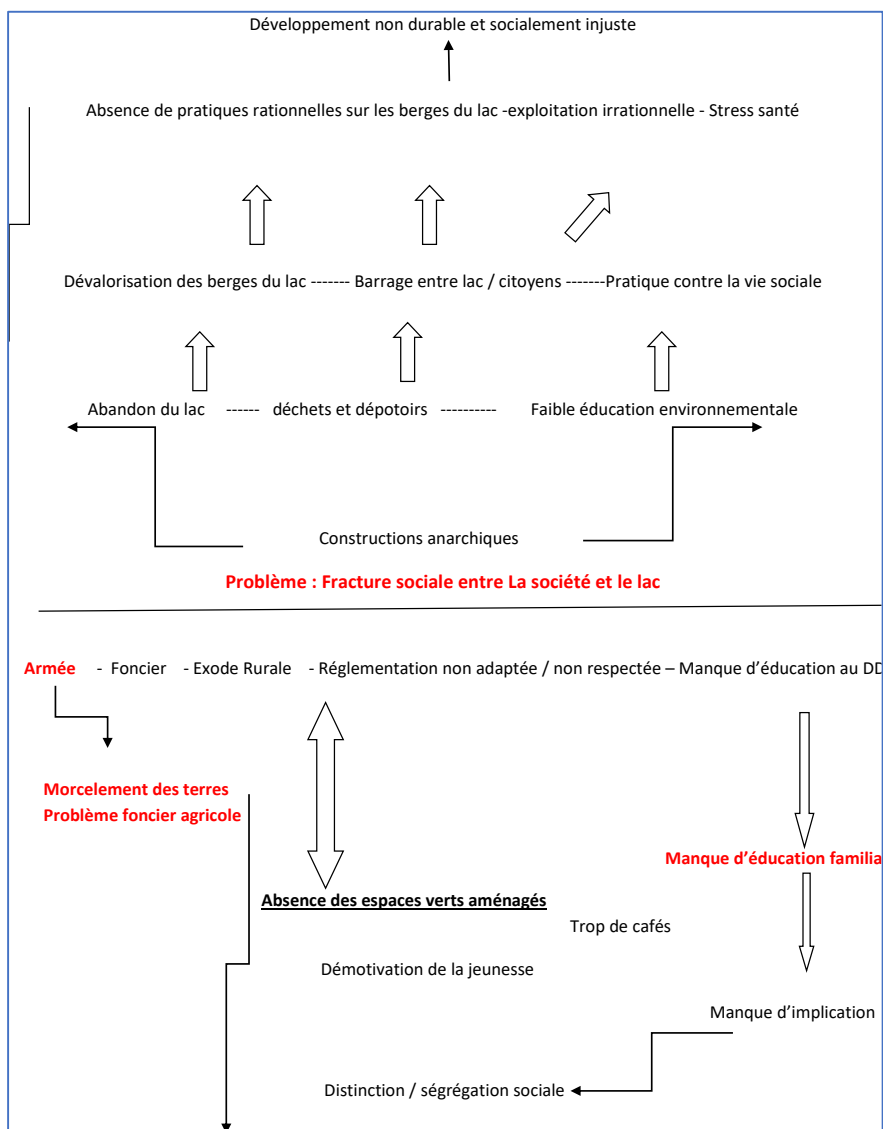


Figure 16. Arbre à problèmes de l'enjeu culturel

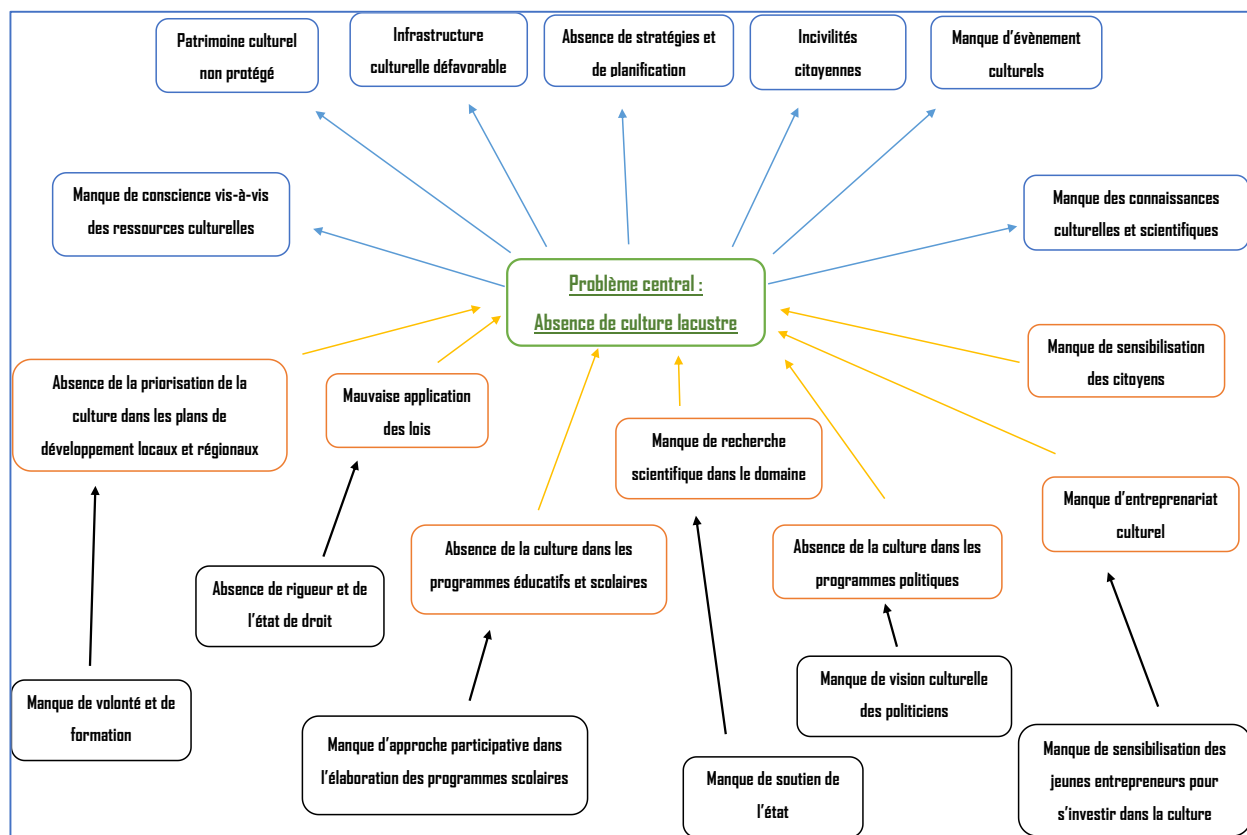
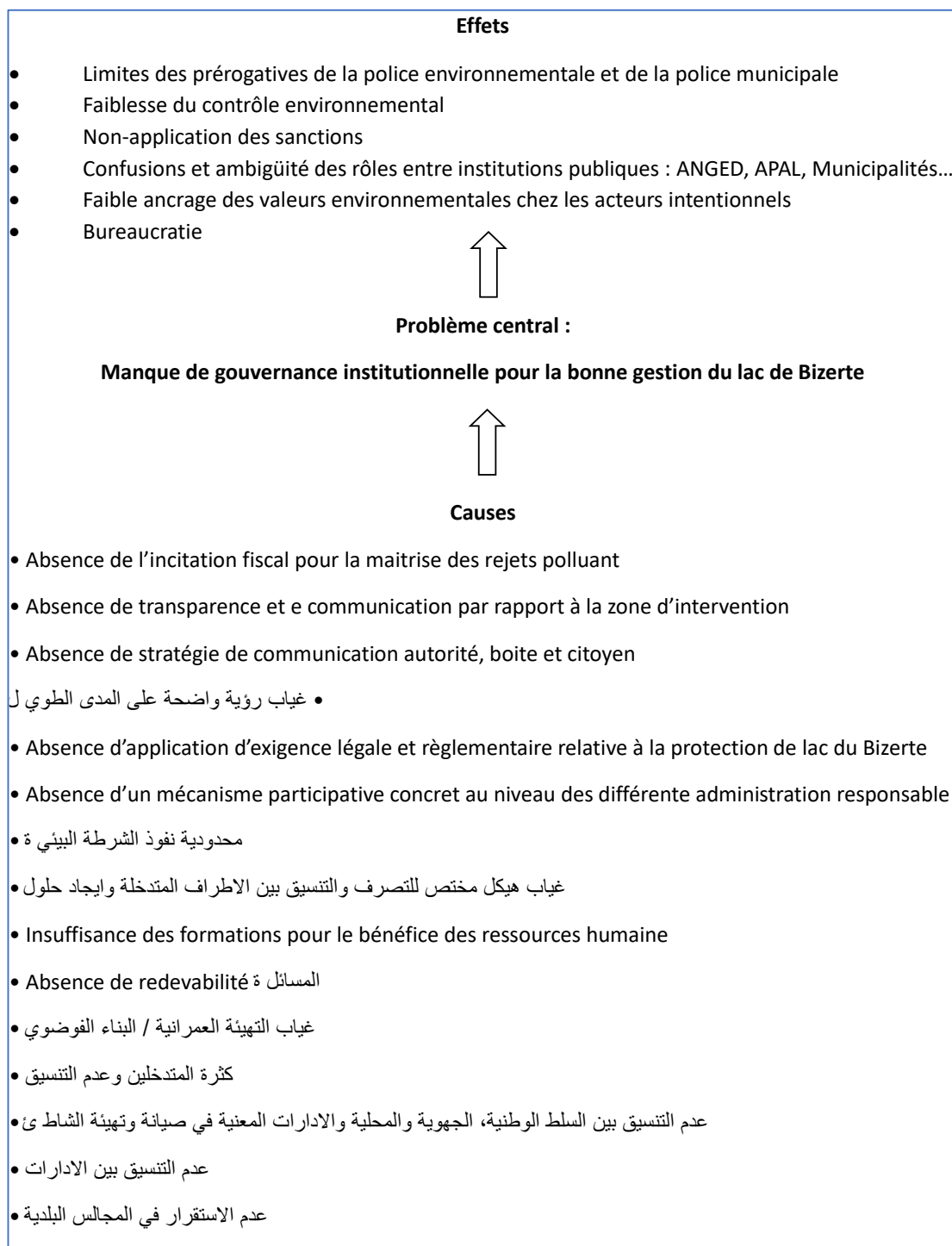


Figure 17. Arbre à problèmes de l'enjeu de gouvernance



IV. Analyse des solutions : Vision et objectifs stratégiques à l'horizon 2050

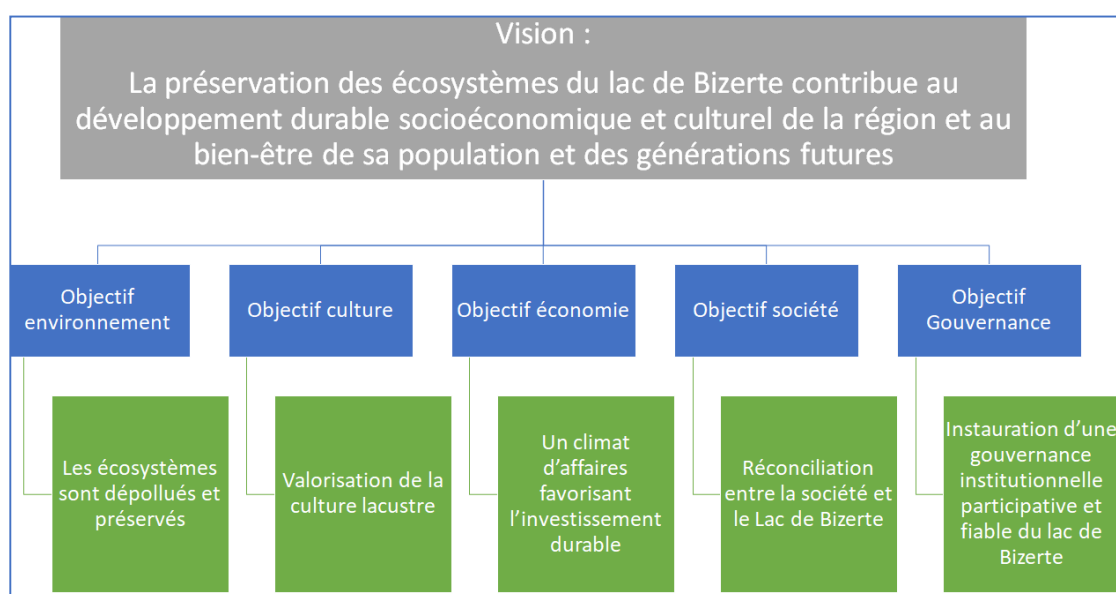
Une fois les problèmes analysés de manière concertée, les participants ont procédé à l'analyse des solutions à ces problèmes. Ceci les a conduits à définir une vision d'avenir commune et des objectifs stratégiques.

Après de longues discussions et concertations, les participants ont convenu de la vision d'avenir pour leur région. Celle-ci est définie comme suit :

« La préservation des écosystèmes du Lac de Bizerte contribue au développement durable socio-économique et culturel de la région et au bien-être de sa population et des générations futures ».

Cette vision a été ensuite déclinée en cinq objectifs stratégiques, correspondant aux cinq enjeux prédéfinis.

Figure 18. Vision et objectifs de la stratégie



V. Les axes d'intervention de la stratégie

En partant de la vision et des objectifs stratégiques, mais également en réponse à l'analyse des problèmes, les participants ont produit ensemble les axes d'intervention du plan stratégique de développement durable pour la région du Lac de Bizerte et ce, par rapport à chacun des objectifs stratégiques définis.

Axes d'interventions relatifs à l'objectif 1 : Les écosystèmes sont dépollués et préservés

- Dépollution
- Adaptation et Valorisation
- Sensibilisation
- Plaidoyers relatifs à la Législation et l'application des lois

Axes d'interventions relatifs à l'objectif 2 : Valorisation de la culture lacustre

- Recherche & Etudes
- Plaidoyers relatifs à l'intégration de la culture dans les plans de développement régional
- Développement et accompagnement d'initiatives
- Développement de l'infrastructure culturelle

Axes d'interventions relatifs à l'objectif 3 : Un climat d'affaires favorisant l'investissement durable

- Plaidoyers pour une législation moderne et évoluée et pour l'application de la loi
- Développement de l'infrastructure économique et logistique
- Modernisation de l'exploitation économique de la région
- Adaptation et accompagnement des initiatives économiques

Axes d'interventions relatifs à l'objectif 4 : Réconciliation entre la société et le Lac de Bizerte

- Sensibilisation
- Plaidoyers relatifs à l'intégration du Développement Durable dans les cursus scolaires
- Développement d'initiatives sociales et de bien-être

Axes d'interventions relatifs à l'objectif 5 : Instauration d'une gouvernance institutionnelle participative et fiable du lac de Bizerte

- Etablissement d'une structure de gouvernance pour le pilotage et la coordination de la mise en œuvre du Plan stratégique de développement durable de la région du Lac de Bizerte.

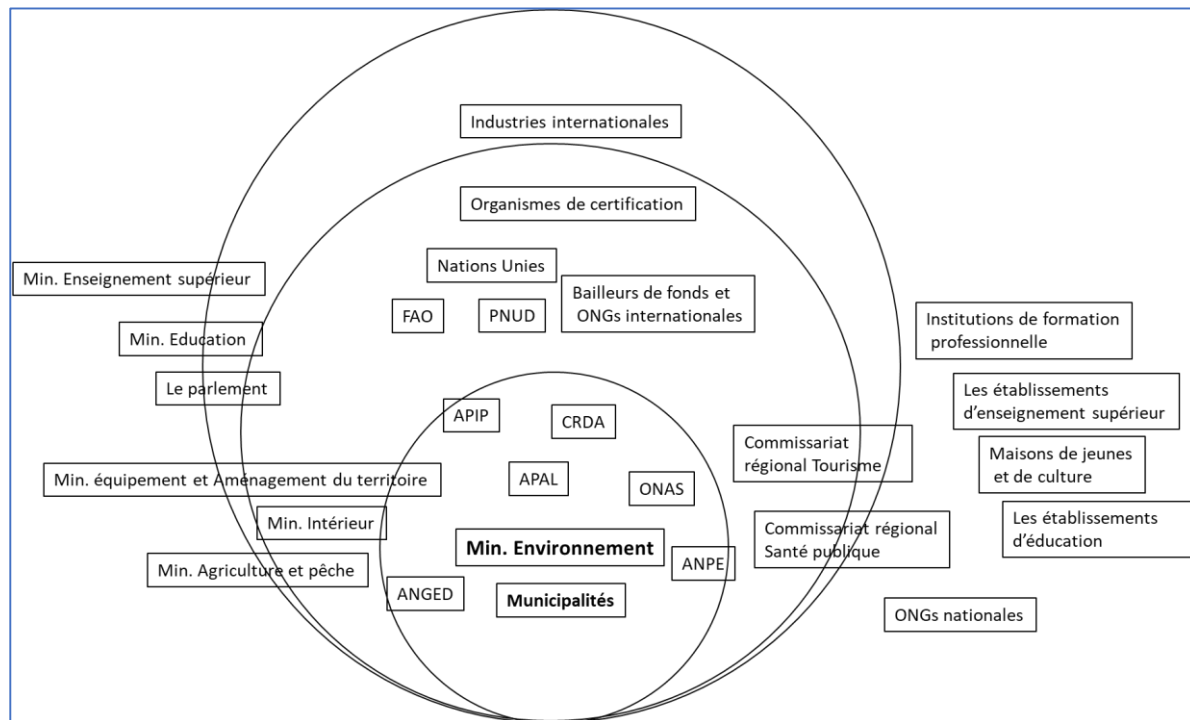
VI. Cartographie générale des acteurs

Une cartographie générale des acteurs de mise en œuvre a été effectuée par les participants.

Les acteurs ainsi identifiés, devront être interpellés dans les prochaines étapes du plan stratégique : négociation, validation et adoption, financement, mise en œuvre et suivi.

La figure suivante résumé la carte générale des acteurs.

Figure 19. Carte générale des acteurs



L'ensemble de ces acteurs, jugés importants, ainsi que d'autres acteurs non mentionnés dans cette carte, seront indiqués plus loin dans les matrices des actions prioritaires.

VII. Actions prioritaires à moyen terme : 2025-2030

Les participants ont défini en concertation, les actions prioritaires et les acteurs de leur mise en œuvre, pour l'horizon de moyen terme.

Pour chaque objectif / enjeu identifiés durant les concertations précédentes, les participants ont défini les actions qu'ils jugent prioritaires à mettre en œuvre.

Ces actions par enjeu et objectif, sont données dans les tableaux ci-après.

Tableau 1. Actions prioritaires relatives à l'objectif 1 : Les écosystèmes sont dépollués et préservés

ACTIONS	ACTEURS PRINCIPAUX	AUTRES ACTEURS
Valorisation des eaux usées traitées	- Ministère de l'environnement - Ministère de l'agriculture - Ministère de la santé	Bailleurs de fonds
Création de systèmes de rétention d'eau pluviale	Ministère de l'équipement ministère de l'Agriculture	Bailleurs de fonds
Sensibilisation des habitants à la protection de l'environnement	Ministère de l'environnement	Réseaux de la société civile
Plaidoyer pour l'application des lois relatives à la protection de l'environnement	Ministère de l'environnement	Réseaux de la société civile
Dépollution et surveillance	Ministère de l'environnement Ministère de l'intérieur	Réseaux de la société civile
Plan d'adaptation aux changement climatiques	Ministère de l'agriculture	Ministère de l'environnement
Développement d'un plan de gestion des déchets au niveau des municipalités	Les municipalités	Ministère de l'environnement

Tableau 2. Actions prioritaires relatives à l'objectif 2 : Valorisation de la culture lacustre

ACTIONS	ACTEURS PRINCIPAUX	AUTRES ACTEURS
Développement d'une étude pour déterminer l'apport de la culture en matière de création de richesse au niveau de la région	L'Université Un Expert indépendant	
Actions de plaidoyer pour intégrer la culture dans les plans de développement régional.	Réseaux de la société civile	Autorités régionales L'Assemblée du peuple
Création de programmes d'accompagnement des projets d'entrepreneuriat culturel	Réseaux de la société civile Fédérations patronales	Bailleurs de fonds ANETTI
Partenariat entre les écoles et les associations pour intégrer la culture lacustre au niveau de l'enseignement primaire	Ministère de l'éducation Réseaux de la société civile	
Prévoir des espaces dédiés à la culture dans les Plans d'Aménagement Urbain de chaque commune entourant le Lac de Bizerte	Les municipalités Réseaux de la société civile	Ministère de l'équipement

Tableau 3. Actions prioritaires relatives à l'objectif 3 : Un climat d'affaires favorisant l'investissement durable

ACTIONS	ACTEURS PRINCIPAUX	AUTRES ACTEURS
Promotion de l'économie circulaire	Ministère du commerce	Ministère de l'environnement
Lutte contre la contrebande économique	Ministère du commerce	Réseaux de la société civile
Actualisation de la législation pour plus d'incitation à l'investissement durable	Ministère des finances	Ministère de l'environnement
Facilitation de l'accès au financement pour les PME et TPE	Ministère des finances	
Digitalisation des services publics	Ministère des télécommunications	
Développement du transport multimodale	Ministère du transport	
Modernisation des zones industrielles	Ministère de l'industrie	
Modernisation de l'infrastructure routière	Ministère de l'équipement	
Amélioration des conditions d'exploitation des terres agricoles	Ministère de l'agriculture	Ministère de l'environnement
Aménagement de zones d'exploitation artisanales autour du Lac de Bizerte	Ministère du tourisme	Réseaux de la société civile
Etablissement d'un plan de gestion concerté de la lagune de Bizerte	Ministère de l'agriculture	Ministère de l'environnement Réseaux de la société civile

Tableau 4. Actions prioritaires relatives à l'objectif 4 : Réconciliation entre la société et le Lac de Bizerte

ACTIONS	ACTEURS PRINCIPAUX	AUTRES ACTEURS
Création de structures de soutien contre la pauvreté	Ministère des affaires sociales	Gouvernorat Réseaux de la société civile
Implémentation de coopératives	Ministère de l'agriculture	Gouvernorat Réseaux de la société civile
Réinstauration des valeurs éducatives	Ministère de l'éducation	Réseaux de la société civile
Intégration de la matière « Développement durable » dans le système éducatif	Ministère de l'éducation	Réseaux de la société civile
Sensibilisation des habitants à l'utilisation intelligente de l'économie de l'eau	Ministère de l'environnement	Réseaux de la société civile
Sensibilisation des habitants à l'utilisation des énergies durables	Ministère de l'environnement	Réseaux de la société civile

Actions prioritaires relatives à l'objectif 5 : Instauration d'une gouvernance institutionnelle participative et fiable du lac de Bizerte

- Mise en place d'une structure de gouvernance dédiée à la coordination de la mise en œuvre du plan stratégique de développement durable du Lac de Bizerte.
- Définir des indicateurs de suivi et d'évaluation.

Ces deux actions seront détaillées dans la section suivante « structures de gouvernance ».

VIII. Structures de gouvernance et mécanismes de suivi et évaluation

Le plan stratégique de développement durable pour la région du Lac de Bizerte, comporte une vision pour sa gouvernance. Celle-ci concerne particulièrement, le pilotage de la mise en œuvre, la coordination inter-secteurs et interacteurs, le suivi, l'évaluation et la mise à jour de la planification. Pour cela, les acteurs de la planification proposent la mise en place des structures de gouvernance appropriées et des indicateurs minimas, de suivi et d'évaluation du plan d'action prioritaire.

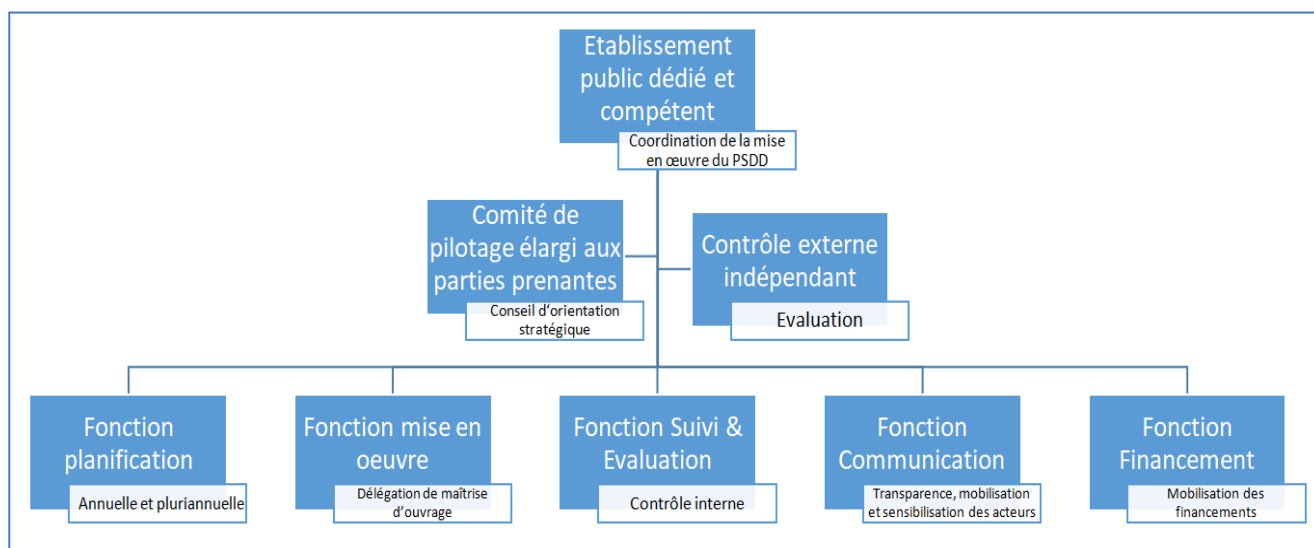
Structure de gouvernance

La structure de gouvernance proposée comprend la désignation par le Gouvernement, d'un établissement compétent en la matière et qui sera consacré à cette mission, de pilotage et coordination du plan stratégique. Quoique certains participants aient une préférence pour l'affectation de cette mission à un établissement existant et éviter ainsi la création d'un nouvel organisme. Cette question n'a pas été définitivement tranchée lors des tables de concertation entre acteurs de planification.

Il sera important que les pouvoirs publics, sous l'impulsion de l'UGPO ECO-PACT, prennent la décision idoine rapidement.

La structure de gouvernance proposée est schématisée dans la figure suivante :

Figure 20. Structure de gouvernance proposée



Indicateurs de suivi et évaluation

Pour les modalités de suivi et d'évaluation du plan d'action à moyen terme, des indicateurs vérifiables ont été définis, ainsi que les modalités de leur vérification. A cet effet, il a été proposé de mettre en place un comité mixte de suivi-évaluation, dont la composition est la suivante :

- Autorités locales (ou leurs représentants),
- Membres des Directions techniques et commissariats régionaux et représentants des ministères concernés.

- Membres de la société civile (à élire entre associations intéressées de la région),
- Experts permanents ou occasionnels, à choisir dans le cadre de la structure de gouvernance.

Les indicateurs de suivi-évaluation par domaine d'intervention sont données dans les tableaux ci-après.

Tableau 5. Indicateurs actions d'ordre environnemental

Action	Indicateurs	Modes de suivi	Risques / opportunités
Dépollution des milieux (lac et environs) et surveillance environnementale	Taux de conformité aux normes en vigueur : 20% en 2030 et 100% en 2050 Taux d'engagement des industriels (entreprises polluantes) : 50% en 2030 et 100% en 2050	Contrôle officiel (ANPE) Auto-contrôle Comités de surveillance multi-acteurs	Risque : non maîtrise de la pollution en amont du bassin versant et des rejets clandestins ; faible engagement des pollueurs Opportunités : développement d'un réseau de recherche en partenariat avec les services publics de contrôle
Sensibilisation des acteurs	Pourcentage des acteurs engagés dans la réduction de leur pollution : Agriculteurs : A l'issue de chaque séance/campagne de sensibilisation, 60% au moins des agriculteurs s'engagent à substituer les pesticides chimiques par des produits et techniques basés sur la nature. Industriels : 60% s'engagent à traiter leurs déchets selon les normes. Citoyens : 20% au moins des citoyens en 2025 ne jettent plus leurs déchets dans le milieu; Pêcheurs : 40% des pêcheurs respectent les bonnes pratiques de la pêche durable	Comité mixte de surveillance multi-acteurs	

Tableau 6. Indicateurs des actions d'ordre économique

Action	Indicateurs	Modes de suivi	Risques / opportunités
Etablir une législation favorable à l'investissement privé durable	Nombre de lois et décrets révisés / nouvelles Au moins 4 lois jusqu'à 2030, dont Code de l'investissement ; code des forêts ; code des eaux	Comité mixte	Risque : Faible application des lois Opportunité : facilitation et promotion de l'investissement durable public/privé
Faciliter l'accès des PME et TPE au financement vert et innovant	Nombre de projets nouveaux créés. Au moins 300 projets PME et TPE créés par an d'ici 2030, dont 50 innovants. Taux de viabilité des projets créés : Au moins 50% des nouvelles entreprises viables 5 ans après démarrage, d'ici 2040	Comité d'experts	Risque : lenteur dans le déblocage des fonds Opportunité : création de clusters spécialisés

Tableau 7. les indicateurs des actions d'ordre culturel

Action	Indicateur	Mode de suivi	Risques ou opportunités
Action N°1 : développer une étude pour déterminer l'apport de la culture en matière de création de richesse	Etude doit être faite avec identification du budget nécessaire à la création de richesse (Échéance : 3ans => 2026)	Constituer un comité mixte pour assurer le suivi et l'évaluation	- Insuffisance du budget - Manque de l'information adéquate - Manque de collaboration
Action N°2 : révision du plan d'aménagement urbain pour prévoir des nouveaux espaces dédiés à la culture	Plan d'aménagement révisé et approuvé comprenant au moins un espace dédié à la culture dans chaque municipalité (échéance de 5 ans, jusqu'à 2028)	Comité mixte	- Retards d'approbation de P.A. U
Action N°3 : intégrer la culture dans les programmes P.R. D	Budget dédié à la culture inclus dans le P.R.D (Ech : 3 ans => 2026)		- Faiblesse des plaidoyers
Action N°4 : création de programme de soutien d'accompagnement des projets d'entrepreneuriat culturel	Cinq bénéficiaires par municipalité ou commune ont des projet soutenus (ech : 3ans => 2026)		- Insuffisance budgétaire et manque de formations des entrepreneurs
Action N°5 : partenariat entre les écoles et les associations culturelles pour inclure les notions de la culture lacustre aux élèves	Toutes les écoles des communes autour du lac disposent d'un partenariat culturel avec une association culturelle (ech : 3ans =>2026)		- Manque des associations culturelles formés à la culture lacustre

Tableau 8. les indicateurs des actions d'ordre social

Action	Indicateurs	Mode de suivi et évaluation	Risques et opportunités
1 / Lutter contre la pauvreté	Taux de pauvreté dans la zone d'intervention (délégation)	Tous les 5 ans Comité mixte. Statistiques de l'INS	Risque d'inflation Opportunités : Augmentation du pouvoir d'achat ; réduire le taux de chômage ; améliorer la qualité de vie
2/ Coopérative	Nombre d'adhérents ; % population couverte ; % amélioration de la productivité	Tous les 5 ans Comité mixte.	Risque : pressions sur les ressources naturelles Opportunités : amélioration de la gestion des ressources naturelles

Action	Indicateurs	Mode de suivi et évaluation	Risques et opportunités
3/ Unités de soin de santé de proximité (mobiles et fixes)	Nombre d'unités Nombre de citoyens pris en charge	Tous les ans Comité mixte	Risques : Manque de motivation du personnel ; non acceptation par le ministère de la santé Opportunités : amélioration de la qualité de vie ; contribution à la création de richesse
4/ Intégrer une matière développement durable dans le système éducatif	Nombre d'enseignants formés ; Nombre d'élèves bénéficiaires	Tous les ans Comité mixte	Risques : non acceptation par le ministère de l'éducation et / ou le personnel enseignant Opportunités : accroissement du niveau des connaissances et élévation du niveau d'éducation environnementale
5/ Equiper et sensibiliser les ménages et les établissements publics en économie de l'eau ; généralisation des bassins individuels de stockage de l'eau de pluie	Réduction de la consommation de l'eau, sur facture	Tous les ans Comité mixte SONEDE	Risques : absence d'équipements appropriés ; pas d'incitation de la part des pouvoirs publics ; réticence des consommateurs Opportunité : une meilleure gestion de la ressource eau
6/ Valoriser les eaux usées traitées (appuyer la recherche appliquée)	% de l'eau traitée réutilisée	Annuel ou trimestriel Comité mixte et ONAS	Risques : réutilisation d'eaux non ou mal traitées ; réticence des usagers ; risques sanitaires Opportunités : économie de l'eau
7/ Inciter les consommateurs à l'utilisation des énergies renouvelables, propres	% réduction sur facture STEG % réduction d'émission de carbone	Annuel Comité mixte et STEG	Risques : inadaptabilité des lois et de la réglementation ; coûts élevés ; mauvais entretien des équipements Opportunités : économie d'énergie ; meilleure qualité environnementale ; contribution à la réalisation de l'ODD 7

IX. Engagement des parties prenantes

Le plan stratégique de développement durable de la région du Lac de Bizerte a fait l'objet d'une présentation et de débats, le 1^{er} juin 2023, avec les diverses parties prenantes, des ministères techniques, des autorités régionales et locales, des représentants du secteur privé, de la société civile et des institutions de recherche.

Après discussion des éléments du plan stratégique, les acteurs présents ont finalisé la déclaration d'engagement pour le lancement du Plan Stratégique de Développement Durable de la Région du Lac de Bizerte. Le texte final de la déclaration est donné en annexe 2.

Annexe 1. Texte final de la déclaration du 1er juin 2023 signée par les parties prenantes

DECLARATION POUR LE LANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA REGION DU LAC DE BIZERTE

Nous, les représentants des parties prenantes : administrations, autorités centrales, régionales et locales, collectivités locales, établissements publics, organismes régionaux, organisations de la société civile, secteur privé, et universités, réunis le 1^{er} juin 2023 à Bizerte pour le lancement de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement Durable de la Région du Lac de Bizerte,

- Conscients des enjeux futurs du développement de la région du lac de Bizerte : environnementaux et climatiques, culturels, économiques, sociaux et de gouvernance,
- En concrétisation de la Charte de Développement Durable de la Région du Lac de Bizerte, signée le 08 juin 2012 ;
- En harmonie avec les orientations de la vision Tunisie 2035 et de la Stratégie Nationale de Transition Ecologique ;
- En ligne avec les engagements de la Tunisie à l'Agenda 2030 des Nations-Unies et ses 17 Objectifs de Développement Durable ;
- Soucieux de l'importance du dialogue avec les différentes parties prenantes, dont nous faisons partie ;
- Ayant pris connaissance de la vision, des objectifs et des axes d'intervention proposés dans le Plan Stratégique de Développement Durable de la région (dont synthèse en annexe) ;
- Reconnaissant que ce Plan Stratégique de Développement Durable de la Région du Lac de Bizerte, est le fruit d'une série de tables de concertation multi-acteurs : administrations centrales et régionales, collectivités locales, établissements publics, organismes régionaux, organisations de la société civile, secteur privé, et universités, organisée conjointement par le Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture (CEFA) et le Programme Eco-Pact, dans le cadre du projet « Bizerte ECO-GOV » avec le soutien de l'Union Européenne, entre décembre 2022 et mai 2023,
- Et tout en félicitant l'ensemble des acteurs et des personnes qui ont contribué à produire ce plan stratégique,

Nous exprimons notre engagement à appuyer le Plan Stratégique de Développement Durable de la Région du Lac de Bizerte, notamment son adoption par les autorités publiques (Gouvernement et Conseil régional) et ce :

1. En veillant à la mise en cohérence des plans et programmes socioéconomiques et culturels futurs avec le socle stratégique du présent plan stratégique de développement durable
2. En participant à l'affinement, et le cas échéant à l'adaptation, des éléments du présent plan stratégique de développement durable
3. En travaillant sur la déclinaison de ce plan stratégique de développement durable en plans d'actions spécifiques pour sa mise en œuvre
4. En contribuant à la mobilisation des citoyens et des parties prenantes autour de ce plan stratégique de développement durable en respectant les principes de la bonne gouvernance, particulièrement la participation, la transparence, la cohérence et l'orientation vers la durabilité,

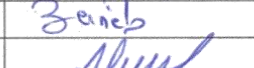
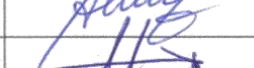
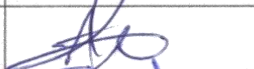
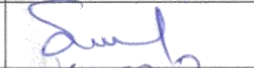
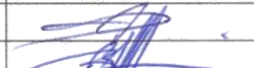
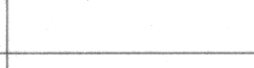
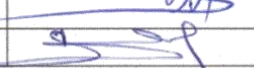
5. En prenant en considération l'apport du secteur de la recherche et des startup,

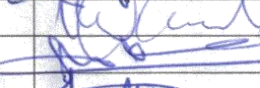
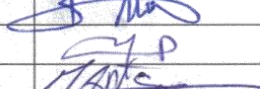
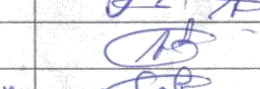
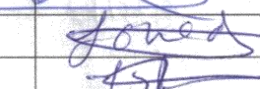
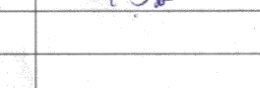
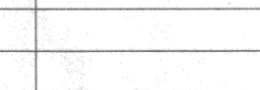
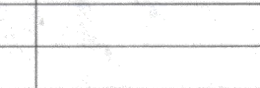
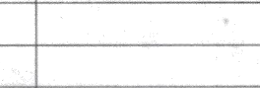
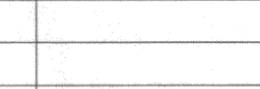
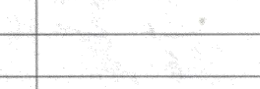
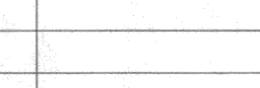
Nous annonçons notre disposition à faire partie d'un Comité de Pilotage *ad hoc* élargi sous la coordination de l'Unité de Gestion Par Objectifs (UGPO) du Programme Eco-Pact pour le suivi de l'exécution du présent engagement. La composition, les attributions et les modalités de fonctionnement du dit comité de pilotage, en s'assurant de la représentativité des administrations centrales et régionales, collectivités locales, établissements publics, organismes régionaux, des organisations de la société civile, du secteur privé et des universités, seront arrêtées dans un délai de trois mois à compter de la date des présentes signatures. L'UGPO-EcoPact veillera à l'exécution de cette décision pour assurer la durabilité de la dynamique de concertation instaurée.

Ensemble, signons pour notre bien-être et notre avenir.

Bizerte, le 1^{er} juin 2023

Nom & Prénom	Etablissement	Fonction	Signature
Dhekra Garbi	Ministère de l'Environnement	Ministère de l'Environnement	
Ouerghi Narjess	CRDA Bizerte	Arrondissement agri biologique	
BEJAQOI SLAH	Direction de Développement Régional de Bizerte	chef service	
Araar Neila	Commune el Alia	secrétaire général	
Chellouf Moatez	Commune el Alia	ingénieur principal	
BEN FADEL GHARRECH Nejla	Direction de Développement Régional de Bizerte	Sous-Directeur	
ISHAK Sahar	Club des activités de plongée de Bizerte	Membre	
CHAMEKH Nour	Club bleu artisanal	membre	
BOUSBIH YOSRA	Commune Menzel Abderrahmen	Technicien principal	
BEN HADJSALEM RIHEM	Commune Menzel Abderrahmen	Technicien	
MRABTI HAMED	Agence Nationale de Protection de l'Environnement	Direction Régionale Nord I	
MONIA GHOZZI	COMMUNE MENZEL ABDERRAHMEN	TECHNICIEN	
Wided TOUJ	COMMUNE MENZEL ABDERRAHMEN	chef service	
Moufida Ben Amara	CRDA Bizerte /DIVISION BIOLOGIQUE	chef d'arrondissement	
DEROUICH KHALED	A P A L - Bizerte	Administrateur Adjoint	
Kousri Sonia	Gouvernorat de Bizerte	chef de division	
Hliwi mohsen	Connect agri Bizerte	Président groupement régional agricole	
Salhi Islem	Union Régional d'Agriculture et de Pêche BIZERTE	SERVICE TECHNIQUE	
Chaima BEN GRIRA	Startup Bluepsol	Co fondatrice spécialiste en Écologie marine	
BEN MOSBAH AMIRA	Pôle de Compétitivité de Bizerte	Chef Département Développement Technologique	
Sané Zioudi	OIT Bizerte	Responsable administrative	
Omayma Mezlini	EcoPact lac de Bizerte	Chargée de suivi et évaluation des projets associatifs	
Ferdous JAAFAR	Association PADIL	Membre/Docteur en sciences Biologiques/Spécialité Bio-écologie marine	
Ines MANSOURI	Association PADIL	Manager de projets	
Sahar JAAFAR	Association PADIL	Manager de projets	
Neziha Jemili	Municipalité de Bizerte	Technicien principal	
Chadlia Hachani	JCI Menzel Abderrahmen	Présidente/ Docteur en sciences biologiques	

CHAKROUN Ep DHAOUADI Radhia	Chambre de Commerce et d'Industrie du Nord-Est Bizerte	Directeur	
Dridi Afifa	Municipalité de Menzel Jemil	Sous-directeur - technique (ingénieur en chef)	
Ksontini Zeineb	Municipalité de Menzel Jemil	Programmeur (informatique)	
KEBAIER Abdelaziz	جمعية الارتقاء بحي الأندلس - بنزرت HISSON HAMDLESS	Responsable de la cellule de communication	
DEROUICHE Nawel	A P I I / Pépinière d'entreprises de Bizerte	Responsable Pépinière d'entreprises de Bizerte	
Abdessatar Belkhouja	CRDA Bizerte	Arrondissement des forêts	
Ahlem Mandili	CRDA Bizerte	Sous-Directeur/ Arrondissement Etudes et Statistique Agricole	
Naouar Sirine	Association de la culture alternative DHAJJA	Trésorière	
Dhiaeddine Felhi	Association de la culture alternative DHAJJA	Président	
Sassi Hadil	club bleu artisanal	Membre	
Sahbani Najoua	CRDA Bizerte /DIVISION BIOLOGIQUE	Arrondissement bio	
Gharsalli Imed	Municipalité de Menzel Bourguiba	Ing. Informaticien	
Saadellaoui Thouraya	APII /Pépinière d'entreprises de Bizerte	Cadre APII	
Wissem Zarrouk	Association Bizerte Cleaner	Président	
Rim Ouni	Association Bizerte Cleaner	Vice-président	
Bejaoui Béchir	Association Jarzouna Darna	Architecte	
Sami Haddad	SYNAGRI & Bizerte Cleaner	Président de la Chambre régionale des apiculteurs	
Youssef Mrad	Association Manaret Bizerte Médias et Cultures	Président	
Nouha FATFOUTA	Madinaty Network	Cheffe de projet	
Safa LABIDI	Madinaty Network	Coordinatrice de projet	
Jihène Ghodbane	UGPO-Lac de Bizerte	Chef de service communication et coordination	
JAMAI Ammar	Ordre des Ingénieurs Bizerte	Ingénieur et Expert judiciaire	
BOUSBIH Ali	Pôle de Compétitivité de Bizerte	Chef de département réseaux	
Saidani Rachid	CRDA Bizerte	Arrondissement foret	
Chiraz ZORAI	CRDA Bizerte	Cellule des Marchés Publics	
Bougarnin Imen	Club Bleu artisanal	Membre	
DELLALI Mohamed	Faculté des Sciences de Bizerte	Professeur universitaire	
Abassi Sameh	Commune Menzel Bourguiba	Directrice des affaires administrative	

BEJAOUI Dalel	Société Chonchylicole PROMER	Gérante	
Themri Najla	CR Tourisme Bizerte	Chef Service	
Mesalem Ilyes	CR Tourisme Bizerte	commissaire Régionale	
SONIA MHEDHBI	COMMUNE TINJA	Secrétaire générale	
Ghanmi Nadia	STIP	HSE + RTE	
Ba Ben Nouna	comm Metling		
Bent Hekel Yed Hassen	commune Metling		
NARWIN Mokdad	Tonisa BOUTS	chef d'équipe	
Eschander Aleya	BLEUP Sol	CEO	
Islem JAHAM	M. PADIL	Président	
Amel Bouhich	Tunisia EcoAcademy	Genat	
Abi Samir		Co-Président	
Safa Aoua		Président technique	
SASSI Ammar	CONNECT AGR	Vice Président	
BEN MOHAMED Marcia	UGPO-Lac de Bizerte		
Foued Chelgham	Groupe SMB	Président	
Khiladi Islem	Groupe SMB	Coordinatrice	

Le projet « Bizerte ECO-GOV » s'est déroulé en partenariat avec les Associations WE LOVE Bizerte et Bizerte 2050

WE LOVE Bizerte



Bizerte 2050



Le projet « Bizerte EN-VIE » s'est déroulé en partenariat avec l'Association CCDE et la Municipalité d'El Alia

CCDE



Municipalité d'El Alia

